

RAPPORT 2024 ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES



INTRODUCTION

Depuis la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (article 61), les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ont l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Au-delà du caractère obligatoire de ce rapport, c'est pour la Région Pays de la Loire l'occasion de montrer combien la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit au cœur des priorités et des compétences régionales, avec des axes amplifiés depuis 2022 : sensibilisation auprès de la jeunesse, favorisation de l'égal accès aux métiers et à la mixité professionnelle au travers des politiques sur l'orientation, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, favorisation de l'accès à l'emploi par le développement continu de l'offre de transports... Il s'agit à chaque fois de faire vivre une égalité qui réunit les femmes et les hommes autour d'une vision partagée, consciente et positive, des progrès réalisés comme du chemin qui reste à parcourir.

C'est le sens d'un évènement fort comme les Trophées Joséphine que de valoriser et de mettre en lumière des femmes des Pays de la Loire aux parcours inspirants, dont la réussite traduit concrètement les progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes et donne à voir des modèles inspirants féminins à notre jeunesse.

La Région est également employeur de près de 4 000 agents. A ce titre, elle porte des axes forts d'engagement en faveur de l'égalité professionnelle et la mixité des métiers dans toutes les dimensions de sa politique Ressources humaines.

C'est pourquoi le présent rapport présente, dans une première partie, la contribution des politiques sectorielles de la Région à l'Egalité Femmes-Hommes ainsi que, dans une seconde partie, le volet d'actions déployées sur le plan de la gestion des ressources humaines.

SOMMAIRE

RETOUR SUR QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024.....	3
PARTIE 1 - DEFI JEUNESSE.....	8
L'égalité femmes – hommes travaillée au sein des lycées.....	8
Inspirer	12
Orientation : déconstruire les stéréotypes.....	15
EN BREF !.....	18
PARTIE 2 - DEFI ECONOMIQUE ET EMPLOI.....	19
Bilan 2024 des dispositifs régionaux de soutien à l'entrepreneuriat	19
Actions 2024 des partenaires financés par la Région.....	21
Quelques exemples de belles réussites accompagnées par la Région.....	26
Focus sur l'économie sociale et solidaire	27
Plan d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF).....	28
Formation professionnelle : favoriser la mixité des métiers	29
Enseignement supérieur et recherche	32
Sciences : encourager et valoriser les filières scientifiques et techniques auprès des jeunes filles	32
Agriculture.....	36
Culture.....	38
Affaires internationales	39
EN BREF !.....	40
PARTIE 3 - DEFI COHESION TERRITORIALE.....	41
Se déplacer	41
Pratiquer un sport	43
Informar	45
Prévenir	47
Accompagner les victimes, sensibiliser à la prévention des violences et de la récidive	48
Former les professionnels	52
EN BREF !.....	54
PARTIE 4 – REGION EMPLOYEUR	55
La politique des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle.....	55
Diffuser la culture de l'égalité.....	78
Clause Egalité dans les marchés publics.....	79
Communication	80

RETOUR SUR QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024

- 20 février 2024 : Rencontres nationales du retour à la terre et de l'avenir des territoires- "Retour à la terre et féminin" Back to Earth, à l'ESA d'Angers (49)



- 8 mars 2024 : Événement « Femmes, Sport & Business » au CREPS des Pays de la Loire (44)



- 11 mars 2024 : journée de lancement des Semaines de sensibilisation des jeunes à l'Entrepreneuriat des Femmes- 100 000 entrepreneurs, à l'Hôtel de Région Pays de la Loire (44)



- 23 mars 2024 : Match rugby féminin France – Irlande, Journée des bénévoles



© Région Pays de la Loire / Sébastien Dacher

- 3 avril 2024 la 2nde édition du Pays de la Loire tour s'ouvre au cyclisme féminin avec une nouvelle épreuve, « La féminine », à Saumur (49)



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

- 4 avril 2024 : Hackathon : le temps d'une journée, des agents volontaires du Conseil régional ont réfléchi à de nouvelles actions pour mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle à l'Hôtel de Région (44)
- 18 avril 2024 : Trophées Joséphine



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

- **Été 2024 : 13 athlètes des Pays de la Loire participent aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques de Paris !**
Bravo à elles !



Mona Francis © Région Pays de la Loire / Sébastien Dachet

- **10 septembre 2024 : Rencontres inspirantes du leadership féminin à l'Hôtel de Région Pays de la Loire (44)**



- 7 octobre 2024 : Inauguration par la Présidente de Région Christelle MORANCAIS du lycée Caroline Aigle à Nort sur Erdre (44)



© Région Pays de la Loire / J. Sarago

- 11 octobre 2024 : 2nde édition de l'événement Entrepreneure, pourquoi pas moi ? 100 personnes sensibilisées



PARTIE 1

DÉFI JEUNESSE



L'égalité femmes – hommes travaillée au sein des lycées

L'appel à projets éducatifs dédié à l'Egalité femmes-hommes

Pour répondre aux besoins des établissements d'encourager les actions impliquant directement les jeunes, la Région ouvre tous les ans, un appel à projets éducatifs régional. Pour l'édition 2023-2024, 5 lycées (également 5 en 2022-2023) ont porté des projets consacrés à la thématique égalité filles-garçons.

Lycée Aristide Briand à St Nazaire (44) : Femmes remarquables

Tout au long de l'année, le lycée a mis en place un parcours de femmes remarquables actuelles ou ayant marqué l'Histoire comme autant de repères et de parcours inspirants pour les jeunes filles mais aussi pour les garçons.

En mars, les élèves d'une classe de 1^{ère} ont participé à une journée de visite et de rencontres à Paris. Au programme : visite déambulatoire à la découverte des vies de personnages illustres dans des sites connus ou insolites. Marie Curie et son labo, Catherine de Médicis dans son Palais, Camille Claudel au musée Rodin, Simone Weil ...A l'institut Pasteur, les élèves ont interviewé Mme Barré-Sinoussi – Prix Nobel de médecine 2008, visité 6 laboratoires de recherches en biologie et rencontré des femmes chercheuses de l'Institut en « speed meeting ».

<https://www.youtube.com/watch?v=c5FSWJ0xeAQ>

Lycée Nicolas Appert à Orvault (44) : Egalité filles garçons

L'établissement comporte une filière Hôtellerie-Restaurant au sein de laquelle, sur l'année scolaire 2023-24, 5 signalements de comportements anormaux, lors de Période de Formation en Milieu Professionnel, ont été remontés à l'établissement et une étudiante en danger a été prise en charge par l'association Résonantes. L'exposition « Fais pas genre » de Résonantes a été présentée dans le hall de l'établissement et l'association a assuré deux interventions visant à sensibiliser les élèves pour faciliter leur évolution / leur construction dans leur vie personnelle et professionnelle.



Lycée général et technologique Jean Perrin et lycée professionnel Louis-Jacques Goussier à Rezé (44) : Egalité filles garçons

Au mois d'octobre 2023, toute la cohorte de 2^{nde} générale et technologique du lycée général Jean Perrin et des classes CAP et 2^{nde} professionnelle du lycée professionnel Louis-Jacques Goussier a été sensibilisée sur les questions d'égalité filles/garçons et dispose désormais des bases d'une culture commune sur les questions des violences sexistes et sexuelles. L'association Résonantes a assuré les interventions auprès des élèves en s'appuyant sur son exposition « Fais pas genre ».

Lycée général et technologique Albert Camus à Nantes (44) : « S'écrire, se dire / Histoires croisées : Rencontre artistique entre 3 établissements scolaires »

L'enjeu de ce projet était de faire se rencontrer collégiens et lycéens par une exploration et un dialogue artistique. Les élèves du lycée ont accueilli en novembre 2023, Sophie Renou et Emmanuelle Briffaud, comédiennes de la Cie La Fidèle idée, pour des échanges sur le métier de comédienne, le spectacle, ses thèmes, sa genèse. En décembre, les

élèves ont assisté à la représentation du spectacle « Sophie, Emmanuelle et les autres... » qui mêle le témoignage et la voix d'autrices. Elles y parlent de la colère et du sentiment d'injustice, face au constat chiffré des inégalités femmes-hommes dans le milieu théâtral, de leurs besoins de dire et d'oser parler de leurs origines, de leurs parents issus de milieu populaire, du déterminisme social et de la difficulté d'échapper à l'ordre établi. Puis en début d'année 2024, les élèves du collège Debussy ont suivi des ateliers d'écriture menés par les comédiennes.

= > Pour l'édition 2024-25, 3 thématiques transversales ont été introduites dans tous les formulaires fiches projet : l'égalité, le handicap et le harcèlement. Quelle que soit la priorité du projet (emploi, jeunesse, transition écologique), il est à présent demandé, dans le cadre de l'instruction, comment le projet traite de l'une ou plusieurs de ces thématiques transversales.

Le Programme 3 réseaux : prévenir les comportements sexistes et les violences au lycée

La Région des Pays de la Loire a impulsé un programme de formation / prévention permettant d'articuler les modes d'intervention de la Fédération Régionale (FR) Planning familial, de la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et de l'Union Régionale Solidarité Femmes (URSF), à la fois à destination du public lycéen et du public des Maisons Familiales Rurales (MFR).

Les trois réseaux disposent d'une reconnaissance du Ministère de l'Education nationale qui se traduit par un agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

URSF	Planning Familial	FRCIDFF
Violences de couple	Violences sexuelles	Egalité des droits

Les trois têtes de réseaux ajustent leurs interventions selon le degré de maturité des jeunes et leur capacité de compréhension de l'égalité sous différents angles, que ce soit, par exemple, sous l'angle juridique, l'angle sanitaire, l'angle psychologique, etc. :

- 101 élèves au sein des 5 Maisons Familiales Rurales ont été sensibilisés
- 364 élèves de 7 lycées répartis sur les 5 départements ont été sensibilisés

Inspirer

5 Joséphine



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

En 2024, la troisième édition des Trophées Joséphine, organisée par la Région, a mis en lumière 5 femmes des Pays de la Loire aux parcours inspirants pour la jeunesse ligérienne.

Cette soirée représente « *un hommage sensible à des parcours de vie, beaux, inspirants, généreux. C'est un lien entre nous toutes, que nous soyons des dirigeantes, des bénévoles, des artistes, des sportives, des mères de famille, des étudiantes, et peut-être même un peu tout cela à la fois. Un lien pour contempler ensemble le chemin parcouru par nos mères et nos grands-mères et pour regarder ensemble le chemin qu'il nous reste à accomplir pour nos filles et nos petites-filles* ». Christelle Morangais, Présidente du Conseil Régional.

Voici leurs portraits :

<https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-evenements/trophees-josephine>

- Sandrine Lagrée (Sarthe) : après la greffe, une leçon de vie et de dépassement de soi
- Monique Macé (Maine-et-Loire) : une vie dédiée au bénévolat et à la transmission, engagée pour le réconfort à l'hôpital à travers l'association les Blouses Roses
- Mathilde Cabanas (Loire-Atlantique) : entrepreneuse, créatrice de sa marque lifestyle éponyme et du Bisou, sa signature emblématique

- Sandrine Labbé (Mayenne) : scientifique et engagée, animatrice de réseaux en faveur de l'accès des femmes aux carrières scientifiques, de cheffes d'entreprises, et d'agricultrices
- Annabelle Berthomé-Reynolds (Vendée) : virtuose du violon à la carrière internationale, pédagogue innovante et passionnée

Le lycée de Nort-sur-Erdre nouvellement dénommé Caroline Aigle

Le Lycée de Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique) porte depuis le mois de novembre 2024 le nom de Caroline AIGLE, 1^{ère} femme pilote de chasse commandant de l'Armée de l'Air : une femme emblématique de l'histoire de l'Armée de l'Air au parcours exceptionnel, symbole de courage, de persévérance et d'engagement inspirant pour la jeunesse.

« C'est une femme d'exception, un idéal de féminisme, un symbole de dévouement, de patriotisme et de civisme, et nous sommes tous fiers que le lycée de Nort-sur-Erdre porte désormais officiellement son nom ».
Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région Pays de la Loire

Au-delà de l'hommage rendu aux parcours exceptionnels de femmes en concertation avec les Mairies, les équipes des lycées ainsi que les lycéennes et lycéens, la volonté de la Région, qui dénommait l'année précédente en 2023 le lycée d'Aizenay Colette LE BRET, est de donner à voir des modèles féminins de réussite à notre jeunesse.



© Région Pays de la Loire / J. Sarago

Le parcours immersif célébrant Aliénor d'Aquitaine à Fontevraud

Aliénor, duchesse d'Aquitaine, est née il y a 900 ans. Elle repose en majesté dans la nef de l'église abbatiale aux côtés de son second mari Henri II d'Angleterre, de son fils préféré Richard Cœur de Lion, et d'Isabelle d'Angoulême. Femme de pouvoir et stratégie politique, cette figure médiévale emblématique a laissé une empreinte indélébile dans notre histoire.

A l'occasion des 900 ans de sa naissance en 2024, l'abbaye de Fontevraud et la Région des Pays de la Loire ont conçu le parcours *Dans les pas d'Aliénor*, qui invite à vivre des expériences immersives inédites et ainsi plonger dans la vie d'Aliénor et de ces personnages influents qui ont façonné l'histoire de la France et de l'Angleterre. Le parcours est structuré en quatre tableaux :

- *Le réveil des gisants* présente la dynastie et l'empire Plantagenêts au Moyen Âge à Fontevraud.
- *Une femme de pouvoir* retrace les alliances de cette reine de caractère.
- *De l'Abbaye à la nécropole* revient sur le choix d'Aliénor de cette sépulture royale pour marquer l'emprise des Plantagenêts.
- *Une reine éclairée* illustre la femme de lettres et mécène des arts qu'Aliénor a été tout au long de sa vie.

Une journée d'animation en familles gratuite à destination des petits et grands, dédiée à la célébration des 900 ans d'Aliénor s'est également tenue le samedi 13 juillet 2024. 1 300 visiteurs ont participé à cet événement.



Dans les pas d'Aliénor © The Overlap Factory

Orientation : déconstruire les stéréotypes

Les Orientibus

Les 5 Orientibus proposés par la Région des Pays de la Loire aux établissements scolaires poursuivent leurs animations auprès des élèves en matière d'information sur les métiers et sur les formations.

Les 8 animateurs et animatrices de la tournée 2023-2024 ont bénéficié d'une formation par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sur l'égalité femmes-hommes et sur la lutte contre les stéréotypes dans la présentation des métiers pour favoriser la mixité. Cette formation leur permet, le cas échéant, de questionner les élèves reçus dans les véhicules sur les représentations et les stéréotypes qu'ils et elles peuvent avoir sur les métiers. Tous les outils et ressources utilisés dans l'Orientibus présentent le caractère mixte des métiers.

391 journées d'animation se sont tenues sur l'année 2024, qui ont permis l'accueil de 30 000 personnes.



Big Bang de l'emploi

En 2024, le Big Bang de l'emploi a rassemblé à Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon des informations sur l'orientation, la formation et l'emploi. Cet événement permet de répondre aux interrogations et aux besoins d'une famille : enfants (collégiens, lycéens ou étudiants), les adultes en recherche d'emploi ou en reconversion).

Il a rassemblé près de 45 000 personnes accueillies dont 1/3 de scolaires encadrés par leurs enseignants, 1/3 de demandeurs d'emploi et 1/3 de grand public. Le Big Bang de l'emploi est organisé autour de 3 espaces : la Planète orientation, la Galaxie de l'emploi et la Découverte des métiers composé de 7 dômes sectoriels. Les métiers sont présentés par des professionnels qui veillent à valoriser la mixité des métiers et à changer le regard sur les métiers dit genrés. Sous le stand Industrie, les professionnels ont pu noter une présence significative de jeunes filles.



© Région Pays de la Loire / J. Sarago

La Promotion : co-construire l'orientation

100 jeunes de 15 à 20 ans, lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes actifs issus d'un des 5 départements des Pays de la Loire ont intégré La Promotion 2023-2024. **Pour cette première année axée sur la thématique de l'orientation**, les jeunes de La Promotion ont pu :

- Participer à différents ateliers collectifs, basés sur la méthodologie éprouvée de design thinking et d'intelligence collaborative. À l'issue de cette année de réflexion commune, des solutions concrètes en

faveur de l'orientation ont pu émerger répondant aux attentes et préoccupations réelles des jeunes en favorisant la mixité des métiers ;

- Echanger en direct avec la Présidente de Région lors des temps collectifs mais aussi lors de moments privilégiés organisés à l'occasion de la session ou de déplacements sur le territoire ;
- Assister à des événements institutionnels, culturels et sportifs en région et rencontrer des experts et des personnalités inspirantes pour échanger, éveiller leur esprit et leur curiosité, et renforcer leur engagement de jeune citoyen.

<https://www.paysdelaloire.fr/jeunesse-et-education/la-promotion-pour-agir-en-direction-de-la-jeunesse>

EN BREF !

Chiffres à retenir

361 lycéens, lycéennes et 101 élèves de MFR ont bénéficié sur l'année scolaire 2023-2024 du programme de sensibilisation aux comportements sexistes et aux violences, porté par la FR-CIDFF, l'URSF et le Planning familial

5 lycées ont réalisé un projet traitant de l'égalité grâce à l'AAP Educatifs permettant à **768 élèves** de bénéficier de temps de sensibilisation, d'échanges, de création

391 journées d'animation se sont tenues sur l'année 2023 grâce aux Orientibus

5 femmes des Pays de la Loire aux parcours inspirants ont été mises en lumière lors des Trophées Joséphine

Idées à retenir

Sensibiliser à l'égalité F/H : au sein des lycées, échanger, sensibiliser, former

Inspirer au travers des portraits de femmes des Pays de la Loire

Orienter et promouvoir la mixité des métiers grâce aux actions d'orientation

PARTIE 2

DÉFI ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



Bilan 2024 des dispositifs régionaux de soutien à l'entrepreneuriat

Pays de la Loire Parcours Entrepreneur : Pays de la Loire Parcours Entrepreneur permet d'accompagner les demandeurs d'emploi tout au long de leur parcours entrepreneurial afin de favoriser des projets pérennes et générateurs d'emploi. La Région pilote et finance le dispositif. La réalisation des prestations est assurée, pour le compte de la Région, par des opérateurs locaux, professionnels de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprise.

60 % des bénéficiaires sont des femmes

Secteurs d'activité pour ces femmes :

- 20% service à la personne,
- 45% de Commerce, artisanat,
- 1% dans le BTP / industrie.

Particularité du parcours : 70% des entreprises créées par des femmes sont des micro-entreprises contre 36% des entreprises créées pour des hommes.

Pays de la Loire prime création : Pays de la Loire Prime Création a pour objectif de soutenir l'activité économique en accordant une subvention de 5 000 € aux entrepreneurs pour l'embauche d'un salarié, en complément de leur propre emploi.

36% des entreprises aidées en 2024 ont été créées par des femmes, soit 26 entreprises.

Secteurs d'activité pour ces femmes :

- 60% service à la personne dont 12 micro-crèches
- 30 % de commerce- restauration

Pays de la Loire Innovation (PLI)

Pays de la Loire Innovation (dotation annuelle Région et Bpifrance) a pour objet d'accompagner les projets d'innovation :

-Pour les primo-innovants : Pays de la Loire Initiative Innovation (PL2I) a pour objectif de faciliter l'accès à l'innovation des personnes physiques (volet 1) souhaitant engager un projet entrepreneurial basé sur une innovation, et des entreprises de moins de 50 salariés dites-primo-innovantes ou peu familières avec les démarches d'innovation (volet 2)

Volet 1 : 13 bénéficiaires sur 43 sont des femmes

Volet 2 : 12 projets sur 88 sont portés par des femmes

-En phase de faisabilité ou de développement : 18 projets sur 81 sont portés par des femmes (23 % / 18 % en 2023)

Pays de la Loire Participation (PLP)

PLP est la société de fonds d'investissement de la Région PDL destinée aux TPE/PME ligériennes désirant renforcer leurs capitaux propres. PLP intervient à deux niveaux :

- En investissant dans des fonds spécialisés qui interviennent eux-mêmes dans des entreprises (co-investissement indirect),
- En investissant aux côtés d'investisseurs privés (co-investissement direct)

Actions 2024 des partenaires financés par la Région

L'entrepreneuriat des étudiants (année universitaire 2023-2024) soutenu grâce à :

- **PEPITE** (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Le 25 septembre 2024, à l'Hôtel de Région de Nantes, quatre lauréats du Prix Pépité sont réunis pour recevoir leur récompense et faire le plein de conseils pour aller frapper aux bonnes portes, afin de se faire accompagner, et financer le développement de leur projet.

Les 4 lauréats régionaux du Prix Pépité 2024 des Pays de la Loire sont :

🌟 Ouma avec Evanne David, alumni à l'École de Design Nantes Atlantique

Projet : Un calendrier design qui vous accompagne globalement pendant les neuf mois de grossesse.



🌟 NOVELIT avec Imane El Khaldi et Nazih Assaad AlAyoubi, alumni à Centrale Nantes

Projet : Développer un panneau thermorégulateur pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en bois.



🌟 [Valoriz'me](#) avec Célia Nencioni, alumni de l'IAE d'Angers.

Projet : Des encas protéinés sains, éco-conçus et inclusifs, fabriqués artisanalement à Angers. #alimentation #ecologie #local



✨ [Arsène](#) avec Maïann Dautrey, Margaux Laval et Apolline Correia Lopes, alumnis d'Oniris Nantes.

Projet : Alternative française au café, à base de lupin, permettant de proposer un produit plus durable que le café. #agriculture #boisson #local



Pour l'année universitaire 2023/2024, la répartition des étudiants entrepreneurs (étudiants ayant obtenu le Statut National d'Etudiant Entrepreneur- SNEE- et accompagnés par PEPITE) est la suivante :

- Total Etudiants Entrepreneurs : 253 (215 en 2021-2022 (+17,7 % par rapport à 2021-22))
- Nombre et part des étudiantes accompagnées : 97 (soit 19 femmes de plus qu'en 2021-22)
- Nombre et part des étudiants accompagnés : 156 (soit 19 hommes de plus par rapport à 2021-22)
- Taux de féminisation de 38,5% pour le Pépité PdL (38% au niveau national pour la même année).

- **ODYSSEE** (Plateforme d'incubation de startups portée par l'incubateur Centrale-Audencia-Ensa et l'incubateur IMT Atlantique) :

En 2024 :

- 23 projets incubés.
- 33 cofondateurs et cofondatrices dont :
 - 8 femmes (soit 24% vs 19% en 2023)
 - 25 hommes

Les Entrep'

Les Entrep' est un programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination des étudiants porté par l'association éponyme.

En 2024, 294 jeunes ligériens, répartis en 68 équipes, ont été accompagnés dans leur projet de simulation de création d'entreprise. 35 % d'entre eux sont de jeunes femmes.

Réseau France active

Ce réseau soutenu par la Région accélère la réussite des entrepreneurs en leur apportant conseils, financements et connexion avec un large réseau de partenaires.

En 2024, 59 % des entrepreneurs financés sont des femmes (54% en 2023).

Réseau Initiative

Ce réseau est soutenu financièrement par la Région pour son activité d'octroi de prêts d'honneur* aux créateurs / repreneurs d'entreprise.

Sur les 1 779 personnes financées en 2024, 36 % sont de femmes (iso 2023)

Numérique La Cantine - French Tech Nantes et ADN Ouest s'engagent pour la parité

La Cantine- French Tech Nantes et ADN Ouest engagent des actions autour de l'égalité femmes – hommes.

Concernant La Cantine – French Tech Nantes :

- Le programme French Tech Tremplin, qui vise à favoriser l'accès à l'écosystème entrepreneurial pour les porteurs et porteuses de projets éloignés des réseaux traditionnels d'innovation, peut bénéficier indirectement aux femmes entrepreneures.
- La Cantine organise également des événements dédiés. Ainsi le premier trimestre 2024 a été dédié à la diversité, équité et inclusion, avec un focus fort mis sur la parité. Ainsi a été organisé l'événement « Comment se démarquer dans le milieu tech quand on est une femme ? »

<https://www.lacantine.co/agenda/la-french-tech-nantes-sengage-pour-la-parite/>

Concernant ADN Ouest : la communauté ADN numérique responsable a lancé au 1^{er} semestre 2024 un groupe de travail sur la thématique de la mixité et de la parité dans le numérique. L'ambition du groupe : utiliser le collectif pour acculturer toutes les parties-prenantes, casser les stéréotypes, et donner envie aux femmes de s'épanouir dans les métiers du numérique.

Ainsi, 2 soirées ont été organisées avec Femmes du Digital Ouest pour des témoignages et des partages sur la thématique de la "mixité dans le numérique".

Dans les technopoles en 2024

Le Mans Innovation :

La Ruche numérique CCI 72 Prix de l'Entrepreneure Mancelle- La Ruche Numérique est un programme de la CCI du Mans et de la Sarthe, soutenu par la Région, qui œuvre à la promotion et au développement de la filière du numérique ainsi qu'à la sensibilisation et à l'accompagnement des entrepreneurs à la transition numérique. C'est dans le cadre de ses missions qu'elle co-organise le **Prix de la Startup'euse mancelle** qui vise à identifier, primer et accompagner les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises innovantes portées par des femmes.

<https://www.paysdelaloire.cci.fr/le-mans-sarthe/actualites/8e-edition-du-prix-de-lentrepreneure-mancelle>



Angers technopole

Le Maine et Loire, avec sa technopole financée par la Région à hauteur de 300k€ en 2024, a co-organisé un événement avec la Communauté de commune Anjou Loir et Sarthe et d'autres partenaires sur l'entrepreneuriat féminin : https://www.ccals.fr/medias/2024/04/CP_Toutes-entrepreneures.pdf

Laval Mayenne technopole

La Région finance le programme d'actions de Laval Mayenne Technopole. Dans ce cadre, la structure œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes en relation avec des partenaires comme la fédération Les Premières.

En 2024 :

- Sur les 15 personnes ayant suivi le programme Visa by Laval Mayenne Technopole visant à valider son projet de start-up, 20% sont des femmes,
- 34 % des start-ups accompagnées dans leur développement sont dirigées par des femmes

Par ailleurs, Laval Mayenne Technopole a rencontré la Préfète de Mayenne, en mars 2024, pour promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat des femmes.

100 000 entrepreneurs

L'association 100 000 entrepreneurs diffuse l'esprit et la culture d'entreprendre auprès des jeunes de 13 à 25 ans via le témoignage d'entrepreneurs dans les écoles. En 2024, 3 263 jeunes ont bénéficié d'une intervention de l'association sur la thématique « entrepreneuriat des femmes / mixité professionnelle » au sein de leur établissement.

INTERVENTIONS DE L'ASSOCIATION 100 000 ENTREPRENEURS

		Collégiens	Lycéens	Etudiants
Loire Atlantique	1 679 jeunes dont...	592	824	263
Vendée	753 jeunes dont...	30	709	14
Maine et Loire	456	326	114	16
Sarthe	205	23	89	93
Mayenne	170	130	40	0

Femmes des territoires

Dans la continuité du projet 2023, en 2024, le soutien régional a permis à l'association de contribuer à lever durablement les freins internes et externes à l'entrepreneuriat des femmes, en collaboration avec une grande diversité d'acteurs locaux et régionaux. 4 actions phares ont bénéficié du soutien financier de la Région :

- **Organisation de la 2ème édition de l'événement de sensibilisation, d'information, d'inspiration et de mise en lien "hors les murs" : "Entrepreneure, pourquoi pas moi ? " à Angers – 11 octobre 2024**

Un événement public collaboratif d'une journée dans une galerie marchande (dynamique d'"aller vers") ; gratuit et ouvert à toutes et tous, réunissant plus de 100 porteuses de projet et 13 acteurs locaux et régionaux de l'écosystème.

- **Réalisation, diffusion et exposition de 6 nouveaux portraits inspirants de femmes :**
<https://www.femmesdesterritoires.fr/portraits/>

- **Organisation et animation le 21 novembre 2024 à la Roche sur Yon, d'un atelier collaboratif de sensibilisation à l'entrepreneuriat des femmes.**

Un atelier de 3h réunissant 10 porteuses de projet, entrepreneures et 4 acteurs de l'écosystème ; intégrant présentations d'études, témoignages, échanges et partages d'expériences, mises en situation et en action.

- **Organisation d'un événement public d'information et de réseautage.**

Un événement gratuit et ouvert à toutes et tous ; qui a réuni 55 porteuses de projet, entrepreneures et 5 acteurs de l'écosystème sur la thématique de l'entrepreneuriat des femmes ; dans la continuité de l'atelier collaboratif. Animation chiffres clés et spécificités, présentation des acteurs, exposition des portraits et témoignages d'entrepreneures.

Les Premières

Les Premières est un réseau d'incubateurs associatifs régionaux dédiés aux femmes et aux équipes mixtes. L'action soutenue par la Région se décline en deux temps. 1. Accompagnement d'une douzaine de femmes au stade de l'idée et d'une douzaine de femmes dirigeantes souhaitant renforcer leur ambition 2. Organisation d'une action avec les autres acteurs de la région pour sensibiliser les femmes à la nécessité de l'accompagnement et aux dispositifs existants.

Quelques exemples de belles réussites accompagnées par la Région

Au titre de Pays de la Loire Innovation (PDL Accès innovation), la société **EYWA GAMES** (dirigeante **Corinne RICORDEL**) a perçu une subvention de 35 K€ pour une « étude de faisabilité sur un module pour réduire la consommation énergétique des jeux vidéo » <https://www.youtube.com/watch?v=DNfUYvrhtio>

Au titre de Pays de la Loire Innovation (PDL Initiative innovation), la société **ENYO WOMEN'S FIGHTWEAR** (dirigeante **Myriam BENADDA**) a obtenu une subvention de 5,7 K€ pour une « étude de faisabilité d'une gamme de vêtements techniques de sport de combat adaptés à toutes les morphologies féminines » <https://agence-api.ouest-france.fr/numerique/numerique-gaman-games-un-nouveau-studio-pour-rendre-les-jeux-video-eco-responsables-750c7cc6-5ae0-4578-9248-778034ba2960>

Hortensia JOLY a ouvert son salon de prothèses capillaires à Challans. Elle a été accompagnée dans la structuration et le développement de son projet via Pays de la Loire Parcours entrepreneur. Elle a, en outre, bénéficié d'un prêt d'honneur solidaire de Bpifrance et d'une garantie de prêt bancaire, en plus de l'accompagnement.

Hortensia JOLY
Créatrice du salon de prothèses capillaires Hortensia
Challans (85)

Hortensia Prothèse Capillaire est spécialisée dans l'accompagnement des personnes confrontées à la perte de cheveux due à des traitements médicaux ou à des affections. Le cabinet propose une large gamme de perruques médicales et prothèses capillaires, disponibles en divers coloris et longueurs, avec des ajustements personnalisés pour un confort optimal. Les clients bénéficient d'un suivi complet, incluant l'adaptation de la prothèse après la chute des cheveux, des conseils sur l'entretien, et des coupes de cheveux lors de la repousse.

« Ce soutien financier m'a permis d'investir dans les premières étapes clés de mon entreprise, en toute confiance et avec la conviction que j'avais un solide partenaire pour m'accompagner. »



LES OUTILS UTILISÉS

Le Prêt d'Honneur Solidaire : Proposé par BPI, il permet aux créateurs ou repreneurs accompagnés d'obtenir un financement pour la constitution de leurs fonds propres. Il est mis en place en complément d'un prêt bancaire garanti par France Active Pays de la Loire.

Le Parcours Entrepreneur : Destiné aux demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprises, le Parcours Entrepreneur mis en place par la Région Pays de la Loire propose un parcours allant de la formalisation du projet à l'accompagnement lors des premières années de la vie de l'entreprise. France Active Pays de la Loire intervient en particulier sur l'accompagnement à la formalisation du plan de financement.

Accompagnée par France Active et Initiative, **Nora Pinet est la créatrice de PLINI**, un pressing écologique qui a ouvert à Ancenis (Loire-Atlantique) en 2024. Elle est également lauréate du concours 101 femmes pour la Loire-Atlantique en 2025 et est intervenue lors de l'événement régional, dédié à l'entrepreneuriat, Envie d'Entreprendre.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/ancenis-saint-gereon-44150/un-pressing-ecologique-ouvre-a-lespace-23-a-ancenis-136d9d88-ba04-11ee-b9d9-64e72790227c>

Focus sur l'économie sociale et solidaire

Programmes d'accompagnement des réseaux de l'ESS :

Ecossolies (44)	- Pré-incubation : 80% de projets portés par des femmes environ - Incubation : 6/9 projets portés par des femmes - Accélérateur : 5/6 projets portés par des femmes
IRESA (49)	- Dispositif La Bulle #7 = 7 projets, dont 5 portés par des femmes +1 par un couple F+H - La Bulle #8 = 11 projets, dont 8 portés par des femmes Total Bulle 2024 : 18 projets, 14 femmes. - Incubation : 8 projets accompagnés, dont 6 portés par des femmes Total incubateur 2024 : 10 femmes
CEAS 72	• Pré-incubation : 70% femmes – 30% hommes • Incubation : 57% femmes – 43% hommes
Pôle ESS Vendée	• Pré-incubation : 13 femmes sur 15 projets 87 % • Incubation : 1/1 • Accélérateur : 0 • Autres : 1/1 (Entreprendre dans les territoires)
APESS 53	- Accueil, Orientation et Information : 57% des porteurs de projet sont des femmes - Pas de femmes sur les autres étapes de l'accompagnement.

Plan d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF)

Le Plan d'Actions Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes (PAREF) 2022/2024 a été signé le 12 juin 2023 par l'Etat, Bpi France, la Région et une vingtaine de structures signataires qui se sont ainsi engagées à proposer des actions concrètes devant contribuer à :

- Accroître significativement la part des femmes créatrices d'entreprises
- Identifier et augmenter la proportion de femmes créatrices d'entreprises innovantes ou porteuses de projet d'innovation
- Promouvoir la création et/ou la reprise d'entreprises par les femmes dans tous les secteurs porteurs, notamment l'industrie, el bâtiment, le numérique et l'innovation.

En 2024, **4 rencontres annuelles inter-acteurs** se sont tenues et **10 actions** ont été déployées en individuel ou en collectif interacteurs, comme par exemple **la Semaine Re-start France Travail** qui s'est tenue du 23 au 27 septembre 2024 : une semaine pour faire émerger des idées et accompagner des demandeurs d'emploi dans leur projet de création ou reprise d'entreprise.

Formation professionnelle : favoriser la mixité des métiers

La Région est en charge de la politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une réorientation professionnelle. A ce titre, elle déploie chaque année un programme de formation professionnelle, visant le retour rapide à l'emploi des demandeurs d'emploi dans les secteurs en tension.



18 828 demandeurs d'emploi formés en 2024 via le budget régional

certifications du niveau CAP
au niveau Master II

depuis la lutte contre l'illettrisme jusqu'à
l'acquisition d'une certification
professionnelle reconnue



Le Code du travail indique que la Région " (...) **favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux filières de formation et contribue à la mixité de ces dernières.**"

Stagiaires formés
par la Région

53%



Ce taux est supérieur à leur part dans la demande
d'emploi de catégorie A : **48,5 %** des **143 840**
demandeurs d'emploi de catégorie A, inscrits à
Pôle emploi à fin décembre **2024** étaient des
femmes

Cette proportion globale cache des disparités selon les
domaines de formation :



86 %

formations sanitaires et sociales

37 %

formations relatives aux métiers de l'Inter Industrie

Malgré une part supérieure aux hommes de femmes formées, les représentations de genre restent prégnantes et guident les choix d'orientation. Il est donc important de favoriser non seulement l'égal accès des femmes et des hommes à la formation, mais aussi de veiller à une plus grande mixité au sein des formations, quel qu'en soit le domaine.

Pour y parvenir, la Région déploie plusieurs dispositifs :



Formations de tuteurs et de formateurs (539 en 2024)

afin de sensibiliser et outiller les professionnels à la diversité des choix professionnels, à l'intégration de femmes et d'hommes en formation comme en entreprise, quel que soit leur genre ou leur métier



En élargissant le choix des possibles

et en invitant les stagiaires à tester et observer l'ensemble des métiers qui recrutent, sans se restreindre à une représentation dite "genrée". Les formations préparatoires financées par la Région, par les stages en entreprise et découvertes métiers qu'elles proposent, intègrent cet objectif. 4807 demandeurs d'emploi ont suivi ces formations en 2024 et ont pu être orientés vers des formations certifiantes ou accéder à un emploi

1 EMPLOI = 1 FORMATION : UN NOUVEAU DISPOSITIF DEPLOYE EN 2024 ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DU PUBLIC

Pour contribuer à l'atteinte du plein emploi, et rendre plus efficiente la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi, la politique de la Région des Pays de la Loire a profondément évolué en 2024. Elle a déployé le nouveau dispositif **1 emploi = 1 formation** : d'une offre de formation programmée à l'année sur les compétences attendues sur le marché du travail, elle privilégie désormais des formations achetées au fil de l'eau, en réponse directe aux projets d'embauche des employeurs, afin de favoriser d'autant plus l'insertion professionnelle des personnes formées.

Ce dispositif a été pour cette première année majoritairement suivi par des hommes (62% d'hommes sur les 4.359 personnes formées vs 3.320 personnes formées auparavant en 2023 qui bénéficiaient à 64% de femmes). L'enjeu de féminisation du public doit s'appuyer sur les modules préparatoires intégrés au dispositif et l'articulation renforcée avec le dispositif **PRÉPA Clés Avenir** qui permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences clés nécessaires et de définir leur projet professionnel. Les femmes représentaient, en 2024, **64% des apprenants en formation préparatoire dans le cadre de PREPA Clés Avenir**.

L'EGALITE FEMMES-HOMMES INSCRITE AU SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 2023/2028 (SRFSS)

La Région a inscrit dans son Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 (SRFSS) son ambition en faveur de l'égalité homme-femme et de la mixité du public en formation compte tenu de la faible part de représentation des hommes, dans un secteur en forte tension de recrutement.

Aussi, la Région inscrit dans les ambitions du schéma la volonté de « (...) *soutenir les initiatives concourant à accroître l'attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social auprès de la population masculine* ».

La Région s'attache ainsi à valoriser ces métiers et ces formations, en travaillant sur les représentations et en veillant à une communication mettant en valeur les hommes qui ont choisi cette orientation.

Enseignement supérieur et recherche

L'action de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DESR) s'inscrit dans une Stratégie (Stratégie régionale de l'enseignement supérieur, recherche et innovation) approuvée en décembre 2020 pour la période 2021/2027. Cette stratégie développe 3 ambitions

- Investir dans un plan campus régional pour doter les territoires de notre Région de campus attractifs, ouverts sur la société, connectés avec le monde ;
- Accompagner les trajectoires des ligériens pour révéler les talents et faire rayonner le territoire régional ;
- Mobiliser le potentiel académique pour anticiper et réussir les transitions économiques et sociétales ;

qui fixent le cadre général dans lequel la DESR développe différents dispositifs qui relèvent pour une grande majorité d'un process d'appels à projets.

Sciences : encourager et valoriser les filières scientifiques et techniques auprès des jeunes filles

L'égalité femmes/hommes, un enjeu central dans les actions pour promouvoir le Dialogue entre la Science et la Société

Le Dialogue Sciences Société s'inscrit dans le cadre de l'ambition 3 de la Stratégie de l'enseignement supérieur, recherche et innovation 2021/2027.

A ce titre, la Région dotée d'une nouvelle stratégie pour le dialogue sciences-société (2023-2028) **dont l'un des fils rouges est l'égalité entre les femmes et les hommes**. Ainsi, la Région :

- encourage les actions qui permettent de faire évoluer les représentations des femmes dans les sciences;
- incite les acteurs qu'elle soutient à se doter d'objectifs et d'indicateurs pour parvenir à une plus grande mixité parmi les bénéficiaires et les intervenant(e)s des actions soutenues;
- veille à intégrer cet objectif de mixité dans les actions qu'elle coordonne ou impulse, à l'instar des actions « Jeunes et sciences » auprès des collèges et lycées. **L'édition 2023-2024 a d'ailleurs vu la participation de 135 filles (229 garçons).**

Au-delà de la stratégie régionale sciences-société, nombreux sont les acteurs de ce secteur (associations, universités) qui traitent de l'égalité femmes/hommes à travers leurs actions. Cette thématique est abordée via des projets d'élèves, des émissions scientifiques, des animations, des rencontres, des expositions.

Dans son accompagnement financier, la Région s'assure du respect des règles de parité.

Une instance de gouvernance paritaire

La Région des Pays de la Loire a renouvelé son Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologie (CCRRDT) en 2023. Lieu d'expression de la communauté scientifique, technique et des milieux économiques concernés, le CCRRDT participe à la constitution et la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche régionale. La Région peut également

consulter cette instance sur des sujets d'intérêt général dans le cadre de la mise en œuvre de ses politiques.

Le président du CCRRDT pour la période 2023-2027, directeur de recherche CNRS, s'est entouré d'une équipe pour assurer les présidences des différentes Commissions qui tendent vers la parité dans le partage des responsabilités avec 3 hommes et 2 femmes.

Projets de recherche et innovation

La direction de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Conseil régional soutient les projets de recherche par des dispositifs d'appels à projets (PULSAR, Étoiles montantes, Connect Talent,...), notamment au titre des trajectoires individuelles des chercheur-e-s. L'initiative du dépôt émane des établissements et le soutien régional s'assoit prioritairement sur des critères d'excellence scientifique et d'expertises externes. La DESR reste vigilante à ce que le taux de succès des femmes reste représentatif de leurs taux de participation, selon les appels.

LAUREATS ET LAUREATES DES AAP RECHERCHE DE LA REGION DEPUIS 2020

AAP RECHERCHE	2024				2023			2022			2021			2020		
	Lauréats F	H	En cours		Lauréats F	H		Lauréats F	H		Lauréats F	H		Lauréats F	H	
Allocations doctorales	68	22	35	11	52	25	27	48	26	22	54	19	35	52	20	32
Connect talent	1	0	1		2	0	2	2	2	0	3	1	2	3	1	2
Etoiles montantes	9	3	6		9	3	6	7	2	5	13	8	5	10	2	8
PULSAR	56	36	20		59	27	32	43	16	27	33	19	14	31	19	22
Trajectoire nationale	35	9	26		38	10	28	44	9	35	31	10	21			
Trajectoire Europe	15	8	3	4	12	5	7	14	3	11	11	2	9			

Echosciences

La Région soutient, par ailleurs, la plateforme 'Echosciences' qui a développé une rubrique 'Femmes et Sciences' dont le contenu a affiché, en 2024, de nombreux projets de femmes lauréates d'appels régionaux (Etoiles Montantes, Connect Talent...) : <https://www.echosciences-paysdelaloire.fr/communautes/femmes-science>. Figurent notamment sur la plateforme de diffusion de la culture scientifique, des interviews de femmes scientifiques, des articles et des ressources sur la place et le rôle des femmes dans les sciences et techniques.

Femmes et sciences 53

Si le thème est abordé de manière transversale par la plupart des partenaires de CSTI via leurs actions, la mission « Femmes et sciences 53 » portée par le centre « Le Zoom » de Laval est particulièrement significative. Le Zoom est une association de médiation scientifique qui développe des actions sur le territoire de la Mayenne, en particulier en milieu rural.

La mission « Femmes et sciences 53 » vise à promouvoir les filières et les métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes gens, et particulièrement des jeunes filles. Le Zoom agit pour sensibiliser

les jeunes, ainsi que leur entourage (famille, enseignants) aux stéréotypes de genre. Le Zoom conçoit et diffuse des ressources (expositions, jeux de société, vidéos, site internet) et les met à la disposition des enseignants, des jeunes et de leurs familles.

Au titre de la CSTI, la Région accompagne financièrement le CCSTI de Laval dans son fonctionnement et dans la mise en œuvre de ses actions.

La Fête de la science (FDS)

La Fête de la science, manifestation nationale annuelle sur 10 jours est destinée à promouvoir la culture, scientifique et technique et à favoriser dans un cadre festif les échanges entre la science et le grand public. En Pays de la Loire, elle est co-pilotée par l'État (Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation) et la Région (DESR). Elle s'incarne dans des Villages des sciences, ouverts à tous les publics. Depuis 2022 c'est une femme, maître de conférences en chimie du solide à l'Institut des molécules et matériaux du Mans et à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université du Mans, qui est Ambassadrice de la Fête de la Science pour les Pays de la Loire. Dans le cadre de cette mission, par sa présence sur certains villages des sciences du territoire, elle est conduite à rencontrer directement différents publics, notamment les jeunes, auprès desquels elle peut partager son parcours professionnel autant que ses sujets de recherche.

→ Edition 2024 de la Fête de la science : « Femmes et maths dans les classes : une nouvelle action pour les collégiens et les lycéens »

Le projet « Femmes et maths » est un dispositif permettant de créer le dialogue entre un duo de chercheuses en mathématiques et en sciences humaines et sociales et des élèves de classe de troisième, de seconde et de première. Ces temps d'échanges ont vocation à être des espaces de prise de conscience et de prise de parole des élèves afin de les amener à se questionner sur leur rapport aux sciences :

- 6 événements ont été organisés sur les 5 départements des Pays de la Loire,
- 5 chercheuses en sciences humaines et sociales et 5 chercheuses en mathématiques ont répondu à l'appel
- 326 élèves de 3^{ème} et 2^{de} ont participé à « Femmes et maths »

Le ZOOM

Depuis 2024, dans le prolongement de la mission Femmes & Sciences 53, le Zoom, qui est soutenu par la Région, développe des actions pour encourager les jeunes du département de la Mayenne, et plus particulièrement les filles, à s'orienter vers les filières scientifiques et techniques.

La sous-représentation des femmes et des jeunes des territoires ruraux dans certaines de ces filières est une réalité bien ancrée et un enjeu : en 2024, seulement 29% des ingénieurs diplômés et 33% des chercheurs sont des femmes. En milieu rural et Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, les probabilités d'accéder à ces métiers se réduisent encore, même à niveau scolaire égal.

Pour contribuer à l'évolution de cette situation, le ZOOM a développé un trio de livrets sur l'égalité et l'orientation en sciences, destinés aux élèves de 4e et 3e du département, à leur famille, et aux équipes pédagogiques du secondaire.

<https://zoom.laval.fr/ruralites-et-sciences/>

Les étudiantes ligériennes très mobiles à l'international grâce à « Envoléo » : le dispositif régional de soutien à la mobilité

Depuis 2021/2022, 9 361 jeunes ont bénéficié d'une bourse Envoléo. On observe que les filles sont majoritaires à partir en mobilité (58 %).

Pour la seule année académique 2023/2024, elles ont représenté 60 % des allocataires du forfait départ Envoléo. Concernant les allocataires de la bonification régionale sur critères sociaux, les filles sont plus nombreuses (65 %) à la percevoir que les garçons (35 %).

Agriculture

La répartition femmes – hommes des demandeurs des aides à l’installation proposées par la Région Pays de la Loire reflète toujours en 2024 les enjeux de mixité dans le secteur agricole :

- **Installation Jeunes pêcheurs** : aucune femme bénéficiaire depuis le début de la programmation 2023.

- **Installation Saliculture** :

- **2024 : 15 dossiers, 1 femme (22.500 € d’aide)**

2023 : 0 demandes sur 10 dossiers aidés

2022 : 2 demandes sur 9 dossiers aidés (15 000€ d’aide pour chacune)

2021 : 1 demande sur 14 dossiers aidés (15 000€ d’aide)

- **Installation agricole** :

2024 : 25% de femmes sur 607 installations aidées. Il y a une augmentation des installations aidées car 2024 est une année de transition entre deux programmation PAC avec des règles qui diffèrent.

2023 : 29% de femmes sur 534 installations aidées

2022 : 25% de femmes dans les installations aidées sur 540 installations aidées (c’est-à-dire bénéficiant d’une DJA, aide pilotée et mise en œuvre par la Région)

2021 : 24% de femmes sur 510 installations

2020 : 22% de femmes sur 560 installations

L’action des CIVAM

Afin de susciter des vocations, accompagner et former de futures femmes vers les métiers de l’agriculture et un mieux-être au travail, la Région soutient depuis 2020, le Groupe Femmes du CIVAM (Centres d’Initiatives pour Valoriser l’Agriculture et le Milieu rural) de Loire Atlantique.

En 2024, le Groupe Femmes a poursuivi ses actions d’information et d’accompagnement :

- **Déconstruire les stéréotypes et susciter des vocations** : participation au podcast Le Grand Reportage “Agriculture : les femmes creusent le sillon” France culture, publications, conférences et débats à l’occasion de la projection du film Croquantes, investissement auprès des jeunes en formation agricole.
- **Accompagner les femmes dans leur montée en compétence pour plus d’égalité professionnelle** : organisation de formations techniques en non-mixité choisie (accompagnement au vèlage, chantier bois en sécurité et tronçonneuse, conduite d’engins agricoles, soudure et travail du métal).
- **Accompagner les femmes vers un mieux-être au travail** : organisation de formations en non-mixité (cycle et ménopause, mieux travailler entre associées), chantiers participatifs et ateliers de co-constructions (gestion des aléas météorologiques, création d’une banque de travail et diversification de l’activité agricole), accompagnement individuel d’agricultrices et de fermes en difficulté.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) :

- Agricultrices membres du groupe femmes ou du CIVAM 44 : entre 25 et 40
- Agricultrices ou futures agricultrices non membres du CIVAM 44 : 100
- Elèves de l'enseignement agricole : 120 jeunes
- Grand public : des dizaines de personnes lors des ciné-débats et toutes les personnes touchées par les publications externes au CIVAM 44.

Evénement : Les Rencontres nationales du retour à la terre et de l'avenir des territoires- Back to Earth, le 20 février 2024 à l'ESA d'Angers (49)

La Région a soutenu l'évènement des « Rencontres nationales du retour à la terre et de l'avenir des territoires » qui s'est déroulé le 20 février 2024, à l'ESA d'Angers, organisé par l'association Back to Earth.

Le thème de la journée était le « **retour à la terre et féminin** » pour aborder plus spécifiquement le rôle des femmes dans le renouvellement des générations et des pratiques agricoles, la façon dont elles entreprennent au service des territoires et leur contribution aux transitions. Il s'agit d'un événement national ancré dans le territoire ligérien, qui a compris :

- une conférence plénière;
- 3 tables rondes;
- des ateliers collaboratifs;
- une remise du trophée « femmes, agricultures et territoires ».

Culture

Le Fonds d'aide au développement et à la production cinématographique, audiovisuelle et numérique

En 2024, la Région a notamment accueilli le tournage de :

- “Différente” de la réalisatrice Lola Doillon à Nantes, sorti en salle en juin 2025;
- “Que ma volonté soit faite” de l'autrice d'origine nantaise Julia Kowalski. Ce dernier film a d'ailleurs été sélectionné à Cannes en 2025, dans le cadre de la Quinzaine des cinéastes, et sortira en salle à l'automne 2025.

Au total, en 2024, 40 réalisatrices ont été accompagnées pour leur projet de film, dont 8 pour des longs métrages – sur 89 projets aidés au total.

Le Fonds régional d'art contemporain (FRAC)

Les Résidences d'artistes des Ateliers internationaux

Depuis 2023, le nouveau projet artistique et culturel du FRAC oriente les résidences d'artistes des Ateliers internationaux vers une dynamique de mise en valeur de figures féminines d'artistes historiques issues de la collection.

En 2024, le FRAC a conduit les ateliers internationaux autour de 3 figures d'artistes de la collection dont 2 femmes, Marie Bourget et Lili Dujourie. A l'origine seule la figure de Marie Bourget devait être le sujet des résidences 2024, mais cela s'est étendu à 3 autres artistes dont une autre femme.

CP du programme en ligne ici : <https://fracdespaysdelaloire.com/wp-content/uploads/2024/09/XXXVeAteliers-Internationaux3-1.pdf>

Les expositions d'artistes femmes

Sur les 9 expositions en région qui ont été organisées en 2024, deux concernaient des résidences et des expositions d'artistes femmes :

- “Imago” mettant en lumière le travail réalisé par la photographe Corentine LE MESTRE : <https://fracdespaysdelaloire.com/programmation/imago/>;
- “La réserve” mettant en lumière le travail réalisé par l'artiste peintre Alice SURET-CANALE : <https://fracdespaysdelaloire.com/programmation/la-reserve/>

Par ces actions, le FRAC accompagne ainsi des parcours d'artistes féminines dans le développement de leurs carrières.

Le FRAC vise par ailleurs à respecter une parité femmes-hommes dans ses nouvelles acquisitions.

Affaires internationales

Le Fonds d'Appui à la Coopération Internationale (FACI) accompagne les projets de coopération internationale en priorité en Afrique francophone initiés par des acteurs des Pays de la Loire. Ces projets visent à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU pour la période 2015-2030.

L'ODD 5, dédié à l'égalité des sexes, occupe une place centrale dans l'évaluation des projets soumis au FACI, qui doivent tous démontrer leur engagement en faveur de l'égalité de genre pour bénéficier d'un financement régional.

Les projets soutenus sont variés : agriculture, accès à l'eau, santé, développement économique et formation professionnelle. **En 2024, 30 dossiers ont été soutenus, dont parmi eux** notamment :

- Projet de **Madagascar Solidev (44)** – Madagascar- Appui à la coopérative de femmes de pêcheurs Kovapamminade Tamatave :

Il s'agit de soutenir la structuration de leur activité d'artisanat. L'appui de l'association Madagascar Solidev permettra d'améliorer les conditions de travail des femmes, de prévoir la culture de fibres végétales et l'ouverture d'une boutique en ville pour valoriser leur production. Des artisanes malgaches seront accueillies en Pays de la Loire pour rencontrer le réseau de distribution d'artisanat solidaire et envisager un partenariat.

- Projet de **l'association AIDER** : création de jardins et proposition de formations pour autonomiser les femmes malgaches sur le plan alimentaire et financier, en leur permettant de vendre les légumes cultivés ;
- Projet de l'association **NOVA (85)- Bénin** : Accompagnement de 20 jeunes filles & jeunes femmes à la couture et au tissage artisanal, en vue de créer une collection de vêtements issus du recyclage, notamment. Ce projet doit valoriser l'interculturalité dans la mesure où il y aura un échange avec un établissement des Pays de la Loire (CFA° DE St Martin deFraigneau) spécialisé en couture ;
- Projets de l'association **Univers-sel en Guinée-Bissau et au Sénégal** : accompagnement de l'emploi des femmes productrices de sel et de riz de mangrove et développement de leur autonomie en améliorant l'écosystème des mangroves et en accompagnant la formation des femmes sur les techniques de production, et la gestion des interactions socio-environnementales.

EN BREF !

Chiffres clés

60% de femmes ont bénéficié en 2024 du Parcours Pays de la Loire Entrepreneur

1 101 collégiens-collégiennes, **1 776** lycéens-lycéennes et **672** étudiants et étudiantes, ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat en 2023-24 grâce à un dispositif cofinancé par la Région
53% de femmes sur les 18.828 demandeurs d'emploi formés en 2024 via le budget régional
135 jeunes filles ayant participé aux actions « Jeunes et sciences » sur l'édition 2023-2024 auprès des collèges et lycées organisées par la Région

Le nombre de femmes lauréates des Appels à Projets Recherche (tout AAP recherche confondu) a augmenté de **32 % entre 2021 et 2024**, alors que le nombre de lauréats a augmenté de 26 %,

326 élèves de 3^{ème} et 2^{de} ayant participé à l'action « Femmes et maths » dans le cadre de la Fête de la science, dans le cadre de **6 événements** organisés sur les **5 départements** de la Région

60 % de jeunes femmes allocataires du forfait départ Envoléo, dispositif de soutien régional pour la mobilité internationale étudiante

Idées à retenir

4 dispositifs de la Région de soutien à l'entrepreneuriat pour favoriser l'entrepreneuriat dont l'aide à la création bénéficiant majoritairement aux femmes

Un nombre majoritaire de femmes bénéficiaires des dispositifs de formation régionaux qui visent à favoriser la mixité des métiers

Un nombre croissant de projets de femmes soutenus dans le cadre de la recherche et des dispositifs régionaux visant à développer l'accès aux sciences

L'engagement en faveur de l'Egalité femmes-hommes occupe une place centrale dans l'évaluation des projets de coopération internationale en particulier en Afrique francophone soumis au Fonds d'Appui à la Coopération Internationale (FACI) pour bénéficier d'un financement régional

PARTIE 3

DÉFI COHÉSION TERRITORIALE



Se déplacer

Le secteur des transports publics constitue un levier important pour développer l'égalité professionnelle. Il permet notamment aux personnes avec des petits revenus (souvent les familles monoparentales encore majoritairement des femmes), ne permettant pas d'acheter, d'entretenir et de stocker un véhicule personnel, d'accéder à l'emploi. Il peut permettre également aux deux membres d'un couple n'ayant qu'une seule voiture d'accéder chacun à leur emploi, même s'ils en sont éloignés.

Le renforcement de l'offre de transports régional joue ainsi un rôle important dans l'accès à l'emploi des femmes.

En 2024, le développement de l'offre de mobilité s'est notamment traduit par :

- Une augmentation de l'**offre de transport ferroviaire** : La Stratégie Régionale des Mobilités (SRM) prévoit à l'horizon 2030 une augmentation de 67% de l'offre de transport ferroviaire permise en grande partie par l'ouverture à la concurrence ferroviaire.
- La poursuite du déploiement du **transport à la demande (TAD)** : En 2024, 129 366 passagers ont été transportés en TAD. Le déploiement s'est poursuivi en 2024 en Loire Atlantique. Au 1er juillet, l'offre socle a remplacé l'offre historique sur les EPCI suivants :
 - Pays de Blain
 - Pays de Nozay
 - Erdre et Gesvres
 - Sud Estuaire
 - Grandlieu Communauté
 - Sud Retz Atlantique
 - Sèvre et Loire

L'offre y est passée de quelques demi-journées par semaine à horaires imposés, à la possibilité de se déplacer du lundi au vendredi de 7h à 19h.

- La poursuite d'une **politique incitative au covoiturage** : la Région participe aux frais de covoiturage des trajets entre le domicile et le lieu de travail effectués en Pays de la Loire via les partenaires BlaBlaCar Daily, Karos, Klaxit et Mobicoop.
En 2024, on dénombre 1 223 317 trajets incités, soit une hausse de 28,7%, dont **62% des femmes sont bénéficiaires**, avec une proportion importante d'employées (41%), pour lesquelles ce dispositif permet notamment des déplacements sur une plus grande amplitude horaire et de personnes en dehors des pôles urbains (villes de Nantes / Angers / Le Mans / Laval / Cholet / LRY / St Nazaire) à hauteur de 86%

Les engagements SNCF Voyageurs Loire Océan :

Dans le contrat de service public portant sur la gestion et l'exploitation du service public de transport ferroviaire de voyageurs concernant les ensembles « Sud Loire » et « Tram Train » attribué au Conseil régional le 22 juin 2023, SNCF Voyageurs Loire Océan a pris des engagements en matière de responsabilité sociétale tels que respecter la mixité de :

- son **comité de direction** à hauteur de 50 %
- **l'ensemble de son personnel** à hauteur de 25 % fin **2029**
- **l'ensemble de son personnel** à hauteur de 33 % en fin de contrat en **2033**

Pratiquer un sport

Sport pour toutes et tous : soutien aux projets des ligues et comités régionaux :

En 2024, 36 ligues/comités (sur un total de 60 soutenus) ont mis en œuvre un projet de développement sur la mixité femmes/hommes dans le cadre de la politique Sport pour tous, pour un montant total d'aides de 75 300 €.

Sport de haut niveau

➤ Les clubs

Soutien aux clubs évoluant dans les championnats élités de leur discipline au regard de trois axes **dont promotion de la pratique féminine.**

2 178 830 € d'aides régionales

Saison 2024-2025 : 49 clubs soutenus dont :

- 12 gèrent un centre de formation agréé.
- 4 clubs évoluent au plus haut niveau dans une équipe mixte Cercle Aviron de Nantes, Badminton Associatif Choletais, Dojo Nantais, NEC Escrime (fleuret)
- **19 clubs évoluent au plus haut niveau dans une équipe féminine**
- **37 clubs évoluent au plus haut niveau dans une équipe masculine**

➤ Les sportifs et sportives

327 sportifs et sportives (41 % de femmes et 59 % d'hommes) accompagnés pour 504 565 € répartis en 4 aides :

- bourse individuelle de formation (collège et lycée) : 77 femmes (38 %) et 127 hommes (62 %)
- plan d'accompagnement : sportifs (études supérieures) = 40 femmes (50 %) et 40 hommes (50 %)
- contrat d'insertion professionnel : sportifs = 7 femmes (37 %) et 12 hommes (63 %)
- groupe élite : sportifs = 11 femmes (46 %) et 13 hommes (54 %)

LA COURSE « LA FEMININE » du Région Pays de la Loire Tour

La 2nde édition du Pays de la Loire Tour s'est ouverte au cyclisme féminin avec une nouvelle épreuve, « La féminine », qui s'est déroulée le 3 avril à Saumur. La 1^{ère} Féminine a compté 20 équipes et 119 partantes.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Féminisation dans le sport : le CREPS innove avec l'OBEYA

En 2024, le CREPS des Pays de la Loire, co-financé par la Région et l'Etat, a décidé d'agir autrement pour faire bouger les lignes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. Il a ainsi mis en place une OBEYA baptisée « Féminisation dans le sport », un espace de management visuel collaboratif qui devient un véritable moteur d'action.

Installée dans une grande salle dédiée, cette OBEYA offre un environnement de travail dynamique où l'équipe se retrouve régulièrement pour partager idées, projets, constats, objectifs et points de vigilance. Entièrement conçue *par* et *pour* l'équipe, elle se compose de tableaux blancs, de post-its manuscrits, de stickers et de supports papier : un véritable hub visuel stimulant la réflexion et la co-construction.

Grâce à cette méthode participative, plusieurs actions concrètes ont vu le jour, parmi lesquelles :

- L'organisation de tables rondes, le 8 mars, sur les thèmes de la reconversion professionnelle et du double cursus, dans le cadre de **l'événement « Femmes, Sport & Business »**
- Des réflexions approfondies sur l'accueil et la place des usagères dans les structures sportives
- Un bilan encourageant qui ouvre la voie à de nouvelles actions ambitieuses pour les mois à venir.

Informer

Etude INSEE sur les violences physiques ou sexuelles envers les femmes en Pays de la Loire

En 2024, la Région a cofinancé une étude de l'INSEE sur les violences physiques ou sexuelles envers les femmes en Pays de la Loire. Cette étude *PAYS DE LA LOIRE 16 900 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2023* (Insee Flash Pays de la Loire • n° 152 • Mars 2025) est disponible sur le site de l'INSEE.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8378580#:~:text=n%C2%B0%20152-,16%20900%20femmes%20victimes%20de%20violences%20physiques%20ou%20sexuelles%20enregistr%C3%A9es,services%20de%20s%C3%A9curit%C3%A9%20en%202023&text=Dans%20les%20Pays%20de%20la,de%20violences%20physiques%20ou%20sexuelles.>

Film documentaire Studios Bellevue

Les Studios Bellarue 17 à Nantes ont produit en 2023 un premier film documentaire "Des Elles en Sport", sur le sport féminin à Nantes-Est dans les quartiers prioritaires. Face au constat d'une pratique féminine sous-représentée dans les quartiers les plus défavorisés des villes, l'association a souhaité poursuivre cette réflexion pour la transposer aux territoires ruraux.

La Région a soutenu en 2024 avec l'Etat ce projet de documentaire de 52 minutes qui, à travers une parole 100% féminine, transmettra les témoignages de sportives de tous âges ayant une pratique amateur et professionnelle, individuelle et collective, en milieu rural. Intitulé « Ensemble », ce documentaire sera diffusé en ciné-débats sur l'ensemble du territoire régional à compter de septembre 2025.

La place des femmes dans le sport et dans la gouvernance associative

Le 25 mars 2024, année olympique et paralympique, **226 bénévoles des Pays de la Loire ont participé à une journée dédiée au sport féminin au stade Marie Marvin au Mans**. La matinée a été consacrée à une conférence et table ronde sur la « *place des femmes dans le sport et dans la gouvernance associative* ».

Anne TATU, sociologue agrégée d'EPS, a d'abord présenté un état des lieux, les freins qui persistent et ouvre des pistes de réflexion. Des sportives de haut niveau, de ligues, de clubs, une arbitre, ont ensuite partagé leurs trajectoires et leurs observations sur la place des femmes dans l'encadrement technique, aux postes à responsabilité.



Etaient présentes, de gauche à droite : Géraldine Pons, **Laëtitia Szwed**, cheffe d'entreprise et en responsabilité à la fédération française de handball, **Adeline Sergent**, juge internationale de badminton et en responsabilité au CROS et à la ligue de badminton, **Brigitte Jugla**, vice-présidente de la fédération française de football, **Gwladys Lemoussu**, para-triathlète et **Monique Bernard**, présidente des Neptunes de Nantes Volley Ball.

L'après-midi, la Région offre à l'ensemble des bénévoles un billet pour assister au match France-Irlande du Tournoi des Six Nations féminin.



© Région Pays de la Loire / Sébastien Dachet

Prévenir

Lutter contre la précarité menstruelle au sein des lycées

- En 2021, la Région a expérimenté auprès de 13 lycées pilotes, un dispositif d'équipement de distributeurs de protections périodiques jetables et lavables ;
- En 2022, 71,5 % des lycées publics et privés étaient engagés dans ce dispositif (soit 194 établissements) ;
- En 2023, tous les établissements de la région sont engagés dans le dispositif. 90% ont opté pour des distributeurs de protections périodiques jetables contenant essentiellement des serviettes, 10% des établissements ont préféré faire le choix de protections durables telles que culottes ou cups ;
- En 2024, de nombreux établissements ont fait le choix de permettre aux lycéennes de découvrir les kits de protections durables. Aussi, pour cette année, on constate un rééquilibrage entre le recours à des fournisseurs proposant des produits jetables et ceux spécialisés dans les protections durables.



L'ouverture de la Maison Olympe à Angers

La Maison Olympe, un Centre de santé à orientation gynécologique, a ouvert ses portes au cœur du quartier de Monplaisir. Porté par l'association du même nom, le centre vise à offrir des consultations de santé gynécologique et des ateliers d'estime de soi dans un environnement accueillant et chaleureux.

En 2024, la Région a soutenu ce projet au titre de l'accompagnement à l'innovation en santé et grâce à un cofinancement pour l'acquisition de matériels et mobiliers médicaux.



Le programme d'interventions sur l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les lycées de la Fédération Régionale du Planning Familial

La Région a poursuivi en 2024 son soutien au programme d'interventions sur l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les lycées, CFA et MFR mis en œuvre par la Fédération régionale du Planning familial. Ce programme concourt à favoriser l'égalité d'accès à la santé sexuelle et aux droits pour les jeunes ligériens grâce à la mise en place d'un réseau mobile et décentralisé et à répondre à un besoin de santé publique et a bénéficié à 2.729 élèves en 2024.

Accompagner les victimes, sensibiliser à la prévention des violences et de la récidive

L'engagement de la Région dans la lutte contre les violences envers les femmes s'est traduit en 2024 par la poursuite du soutien aux associations têtes de réseaux engagées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales, ainsi que dans la prévention de la récidive auprès des auteurs de violences conjugales et des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Les actions d'accompagnement aux victimes de violences intra-conjugales

La Fédération Régionale des CIDFF et les CIDFF départementaux

La fédération régionale et les 5 CIDFF des 5 départements de la région conduisent une mission d'intérêt général d'information globale et anonyme sur l'accès aux droits, l'emploi, la formation, la création d'entreprise, la parentalité, l'éducation à la citoyenneté, la lutte contre les violences.

La Région a poursuivi en 2024 son soutien à la fédération et aux CIDFF départementaux pour leurs actions auprès des femmes et des familles, en particulier dans le cadre des permanences territoriales et des 102 points d'information, dans une logique de proximité et d'accès au plus grand nombre.

SOLIDARITE FEMMES

- L'UNION REGIONALE

Depuis l'été 2023, la Région cofinance les consultations psychologiques des femmes et des enfants accompagnés par les associations du réseau URSF. 60 consultations ont été financées en 2024, soit 107 consultations financées au total dans le cadre du dispositif (de juillet 2023 à décembre 2024). 24 femmes et 2 enfants ont bénéficiés du soutien psychologique dans le cadre du dispositif en 2024 (37 femmes et 4 enfants depuis l'été 2023).

La Région a apporté un soutien en 2024 aux antennes départementales pour leurs actions d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences intra-familiales ainsi que de leurs enfants.

L'URSF a participé, au côté des associations Solidarité Femmes du territoire, aux événements de rentrée de l'Université d'Angers (Campus Day 19 septembre 2024) et de l'Université du Mans (Campus en fête 24 septembre 2024) afin de présenter leur nouvel outil de prévention des violences dans les relations amoureuses – le Bingo du Love : et pour toi c'est comment ? Sous format de jeu, avec un visuel coloré et dynamique, le Bingo du Love est un outil qui permet de questionner les comportements dans les relations amoureuses auprès des jeunes. Ce sont au total près de 200 étudiants et étudiantes qui ont pu être sensibilisés aux violences au sein du couple.

- Les Antennes départementales

La Région a également apporté un soutien en 2024 aux antennes départementales pour leurs actions d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences intra-familiales ainsi que de leurs enfants (Antenne du Maine et Loire 49, Antenne de Vendée 85, Antenne de Loire-Atlantique 44).

France VICTIMES

La Région a apporté un soutien en 2024 aux antennes départementales France Victimes pour leurs actions de permanences principalement à destination des mineurs victimes et des femmes victimes dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité :

- ANTENNE DU MAINE ET LOIRE – 49

En 2024, 210 permanences ont été réalisées réparties entre Angers, Cholet, Saumur, Segré, Chemillé, Louroux-Béconnais, Pouancé. 314 mineurs ont bénéficié d'entretiens psychologiques ou juridiques et 183 personnes ont bénéficié d'un accompagnement « soutien à la parentalité ».

- ANTENNE DE LA SARTHE- 72

Le soutien financier du Conseil Régional a permis en 2024 d'ouvrir deux nouveaux sites afin de proposer un soutien psychologique : Maison de l'Enfance à Sablé sur Sarthe et Tribunal de proximité à La Flèche. Ainsi en 2024, 142 personnes ont été prises en charge et 310 entretiens ont été réalisés.

- ANTENNE DE LOIRE ATLANTIQUE- 44

A Nantes, le soutien de la Région à France Victimes a porté sur les permanences psychologiques dédiées aux victimes mineures.

En 2024, France Victimes 44 Nantes a reçu 79 mineurs, 59 filles et 20 garçons, ce qui représente 49 entretiens binômes (juristes et psychologue) et 109 entretiens psychologiques individuels. A Saint-Nazaire, la Région héberge gratuitement l'association France Victimes depuis 2022.

- ANTENNE DE VENDEE- 85

En 2024, France Victimes 85 a pris en charge 744 victimes de violence conjugale (671 femmes et 73 hommes)

- ANTENNE DE MAYENNE- 53

Victimes et prévention pénale 53, antenne mayennaise de France Victimes, a accompagné en 2024, 283 victimes de violences conjugales. 79 % des victimes sont des femmes. 37 mineurs ont été reçus. Au total, 943 entretiens ont été réalisés.

SOLIDARITE ESTUAIRE

Depuis 2013, l'association gère un lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation à destination des victimes de violences sur la ville de St Nazaire : le SAS. En 2024, 41 femmes ont été accueillies au SAS : 76 % vivent des violences depuis plusieurs années et 41% des femmes déclarent vivre des violences sexuelles. 15 % des femmes sollicitent le SAS pour une aide à la préparation du départ du domicile.

Le SAS Mobile effectue des permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation sur 19 communes de 5 intercommunalités du département : la Compa, la CARENE, Cap Atlantique, Sud Estuaire et Pornic Agglo. En 2024, le SAS Mobile a assuré 188 permanences et accompagné 64 victimes.

Le Mobil Ecoute de SOS Inceste et Violences sexuelles 44

Les missions du Mobil Ecoute développé par l'association SOS Inceste et Violences sexuelles 44 soutenu par la Région en 2024 sont les suivantes, sur les territoires du Pays de Retz (permanences le lundi) et du Vignoble (permanences le jeudi) :

- Accompagner et soutenir la souffrance des personnes victimes de violences sexuelles à partir de 15 ans et les proches.
- Proposer des consultations gratuites avec une psychologue formée.
- Permettre d'élaborer un début de réflexion autour du traumatisme pour encourager à s'inscrire dans une démarche de reconstruction.
- Proposer un suivi thérapeutique, gratuit pour les jeunes de 15 à 25 ans.

En 2024, 23 personnes ont été accompagnées sur le secteur du Pays de Retz lors des permanences le lundi, et 25 personnes sur le secteur du Vignoble lors des permanences le jeudi.

LES POSSIBLES

L'association mayennaise Les Possibles agit contre toutes formes de violences familiales en proposant plusieurs types d'intervention : parcours parents/enfants, parcours dédiés aux femmes.

Le projet de lutte contre les violences intra familiales a eu lieu sur toute l'année 2024 avec différentes étapes dont notamment l'organisation d'un groupe de paroles pour femmes victimes de violences conjugales une fois par mois au sein de l'association.

En parallèle, des temps forts ont été proposés :

- Pause douceur Mère / Fille ; organisation d'ateliers autour du prendre soin de soi et de l'autre afin d'apaiser les relations
- Pas seulement mère.femme aussi ! : proposition d'une séance de soin afin de réapprendre à s'aimer, se (re) découvrir, retrouver de l'estime

Pour l'année 2024, 10 séances ont été proposées et 7 séances ont été réalisées et 8 femmes sont venues au moins une fois sur l'un des groupes de parole

L'action de prévention de la récurrence du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA)

Face à la gravité et à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple, la prévention de la réitération de tout acte de violence, et plus globalement de la récurrence, constitue un enjeu essentiel.

Ainsi, les associations de la Région ont souhaité s'inscrire dans la dynamique impulsée par le Grenelle de lutte contre les violences conjugales en répondant collectivement à l'appel à projet CPCA 2021. Les 6 associations (Areams, SAAJ72, CAAAV, Médiations49, Enosia et l'Adaes44) se sont constituées en groupement momentané solidaire afin, aujourd'hui, de réaliser ensemble la mise en œuvre du CPCA sur la Région Pays de Loire.

La Région a souhaité apporter une subvention en 2023 et 2024, au côté de l'Etat, au bénéfice du centre pour soutenir l'organisation des Stages de Responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences conjugales et sexistes.

Les actions de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

L'association régionale Colosse aux pieds d'argile propose un programme d'interventions auprès des clubs sportifs sur l'ensemble du territoire régional. Sur un temps de présence de 4h, les chargées de mission prévention, animent de courtes sensibilisations auprès de petits groupes d'enfants rassemblés par tranche d'âge. Ces interventions favorisent la prise de parole et les échanges avec l'animateur.

Une intervention de 2h est ensuite destinée aux dirigeants, entraîneurs, éducateurs, animateurs, bénévoles... Elle leur permet de prendre conscience de l'ampleur des violences sexuelles dans le milieu sportif et de les armer pour faire face à des situations à risques, en adoptant les bonnes pratiques.

A ce jour, **26 clubs ont bénéficié d'une intervention de Colosse** : 2 en Mayenne, 1 club en Sarthe, 5 en Maine et Loire, 9 clubs en Vendée et Loire Atlantique. Les disciplines sensibilisées sont le football, le basketball, l'athlétisme, la gymnastique, le rugby et le handball.

1 582 mineurs et 717 majeurs ont été sensibilisés.

L'APPEL A PROJETS COMMUN ETAT-REGION POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

En 2024, cet appel à projets a permis de soutenir 35 projets (contre 24 en 2023, 22 en 2022) portés par des ligues, comités régionaux et départementaux et clubs pour des actions de sensibilisation et de prévention des VSS dans le sport, pour un montant total d'environ 290 000 €.

Former les professionnels

Rencontre régionale organisée par la Fédération régionale des CIDFF sur “la prévention de la santé : un enjeu d’égalité professionnelle femmes-hommes”

La Région a accueilli le 14 juin 2024 au sein de l’Hôtel de Région la rencontre régionale organisée par la Fédération régionale des Centres d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FRCIDFF) des Pays de la Loire sur le thème de « **La prévention de la santé : un enjeu d’égalité professionnelle femmes-hommes** ».

La santé des femmes, y compris au travail, est un enjeu d’égalité majeur. Nombre d’acteurs ont un rôle à jouer afin de garantir l’égalité professionnelle et ainsi favoriser un environnement de travail plus inclusif et égalitaire. L’objectif de cette rencontre était de présenter un état des lieux de la question et de ses enjeux, et de dégager des pistes d’action et d’amélioration.



Colloque régional organisé par l’Union Régionale Solidarité Femmes « Santé mentale et psychique des femmes victimes de violences de couple : un enjeu de santé publique »

Le mardi 11 juin 2024, s’est tenu en partenariat avec Nantes Université, le soutien de la Région et de l’Etat via la Direction régionale des droits des femmes et à l’égalité, le colloque régional de l’URSF dont la thématique était « Santé mentale et psychique des femmes victimes de violences de couple : un enjeu de santé publique ». 208 professionnels des 5 départements de la région étaient présents représentant les secteurs du social et médico-social, de la justice, de la santé, de l’éducation, les bailleurs sociaux, les collectivités territoriales, l’ARS et les services décentralisés de l’Etat.



Les Rencontres inspirantes du leadership féminin organisées par l'Institut du leadership féminin

S'est tenue le 10 septembre 2024 la 2^e édition des Rencontres Inspirantes du leadership féminin organisées par l'Institut du leadership féminin au sein de de l'Hôtel de Région à Nantes.

La thématique 2024 était centrée sur le thème des liens entre le sport et l'entrepreneuriat "**mon mindset de championne, les clés pour réussir**" et a réuni 400 femmes entrepreneures, cheffes d'entreprises, cadres et business managers.



EN BREF !

Chiffres clés :

62% de femmes bénéficiaires de la politique incitative au covoiturage, dans le cadre d'une hausse globale des trajets de 28,7 % en 2024

36 ligues/comités sportifs régionaux ont mis en œuvre un projet de développement sur la mixité femmes-hommes dans le cadre de la politique Sport pour tous

100% des lycées de la Région sont équipés de distributeurs de protections périodiques

Idées à retenir :

Le développement de l'offre de transports régionaux contribue à l'égalité professionnelle femmes-hommes en permettant aux femmes de pouvoir être plus mobiles afin d'exercer un emploi

La Région promeut la pratique sportive féminine grâce à ses différents dispositifs de soutien aux acteurs sportifs et à l'introduction d'une course classique féminine dès la 2e édition du Région Pays de la Loire Tour

PARTIE 4

RÉGION EMPLOYEUR



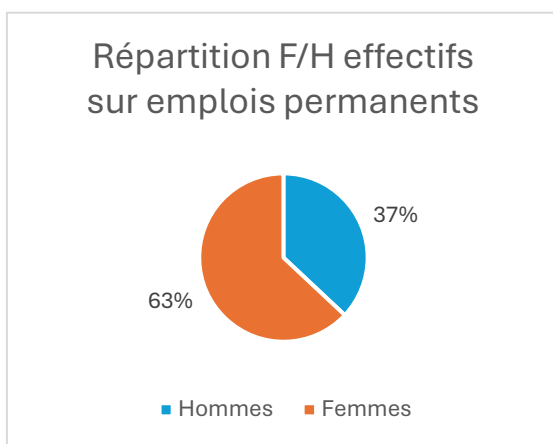
PARTIE 4 – REGION EMPLOYEUR

La politique des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle

Les données présentées ci-dessous représentent un socle d'indicateurs communs « égalité professionnelle » (Cf. Annexe 1 circulaire du 8 juillet 2013 relative à la mise en œuvre du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique).

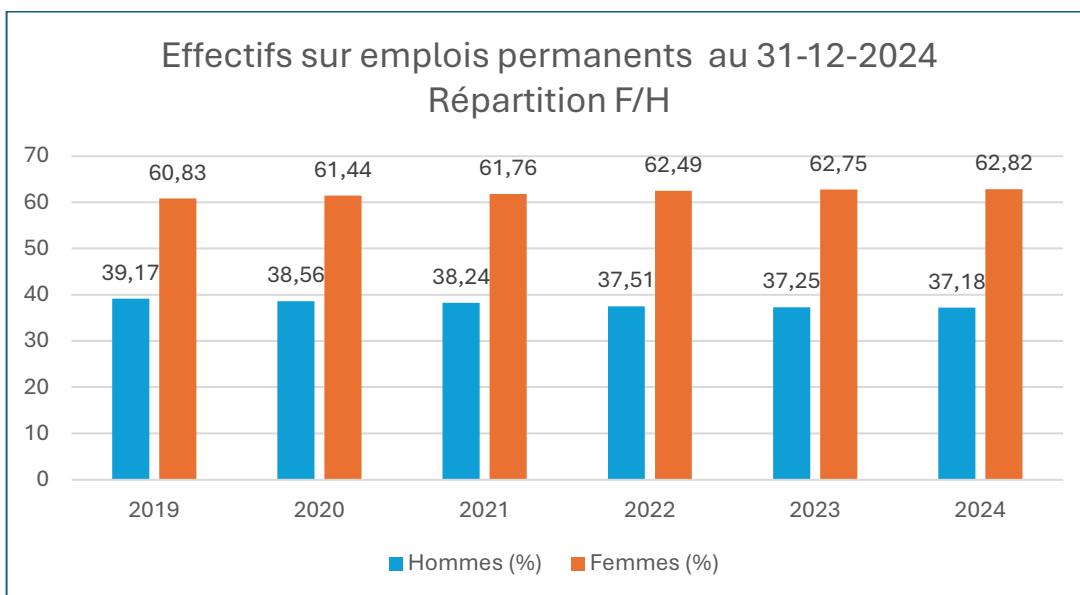
CARTE D'IDENTITE

Effectifs physiques



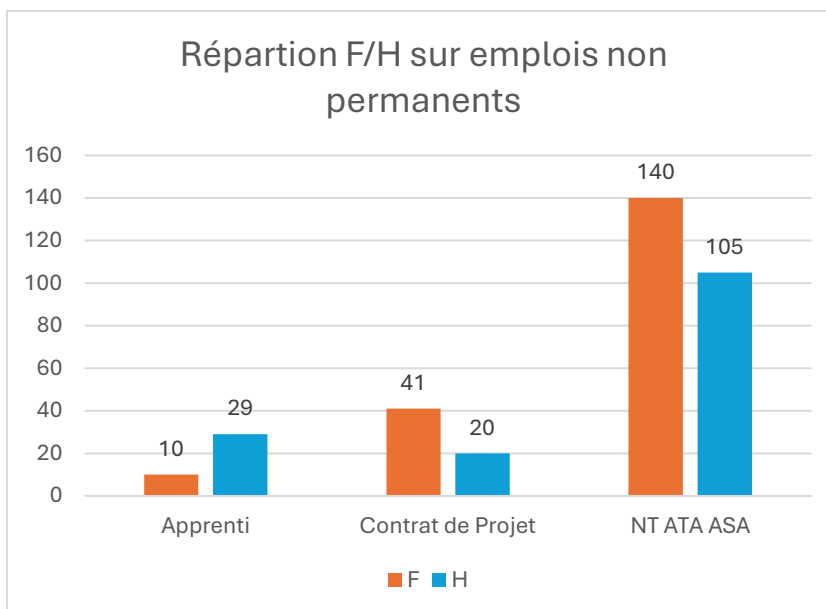
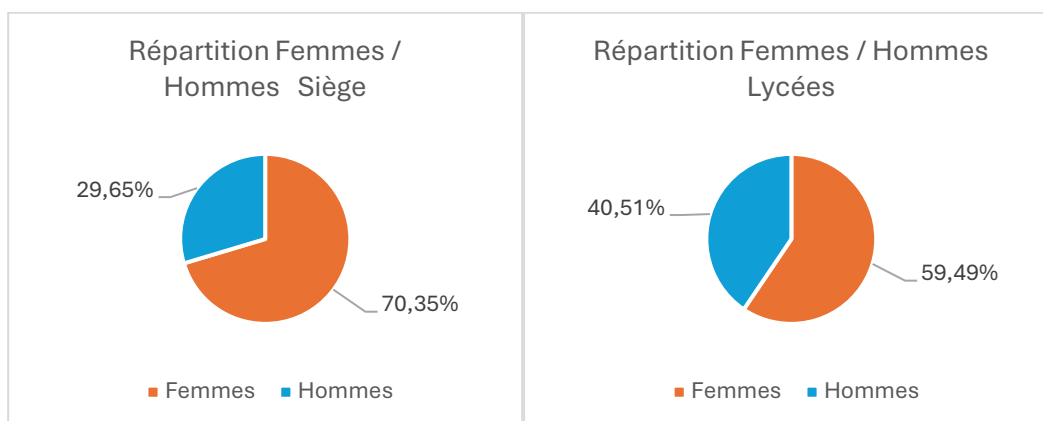
Au 31 décembre 2024, 4138 personnes travaillent au sein du conseil régional dont 69% dans les lycées publics. L'effectif permanent est de 3811 agents, il est composé de **63 % de femmes et 37% d'hommes**.

La répartition femmes/hommes dans la collectivité est globalement stable depuis quelques années la proportion des femmes, très majoritaires, a tendance à augmenter légèrement.



La proportion de femmes est plus élevée dans les services du siège et des maisons de la région : 30% d'hommes contre 70% de femmes. Concernant les lycées, l'écart femmes/hommes est moins marqué : 40% d'hommes pour 60% de femmes.

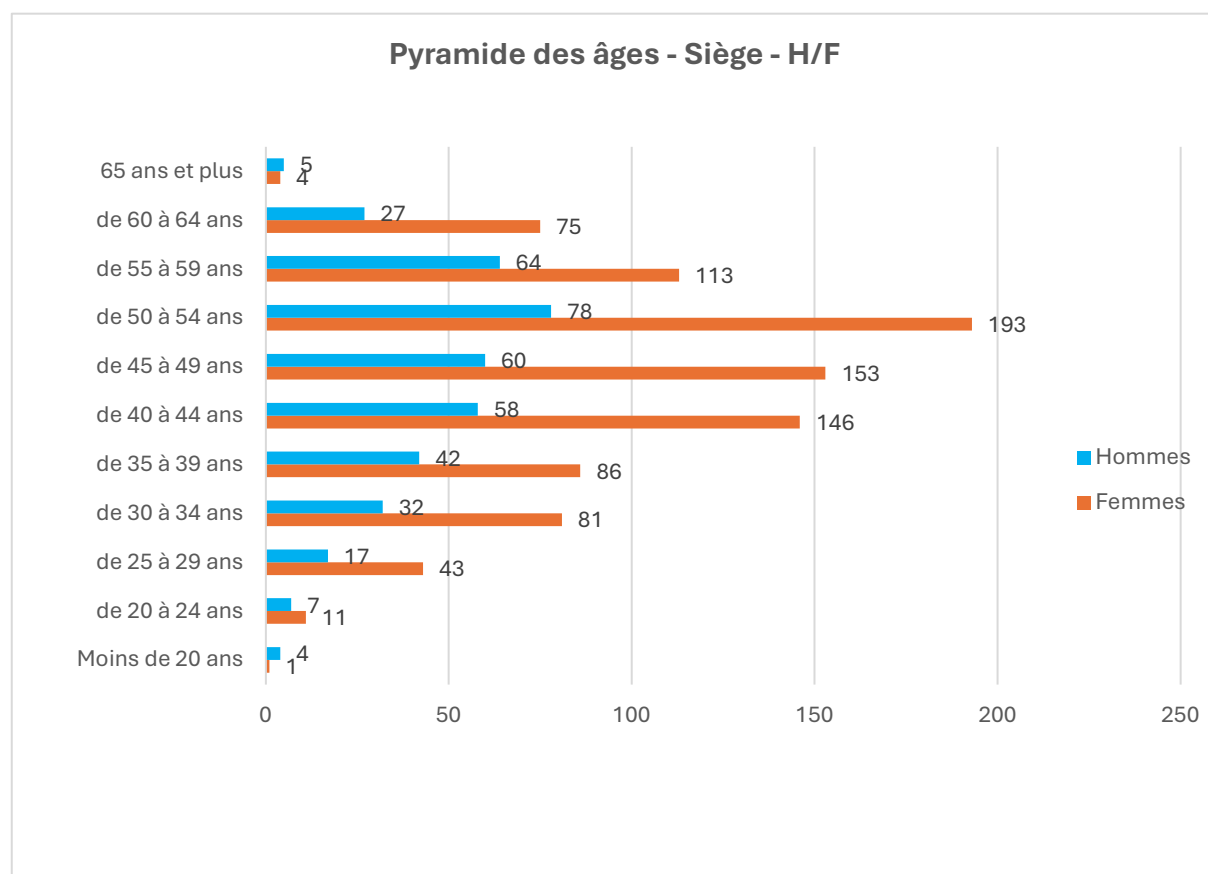
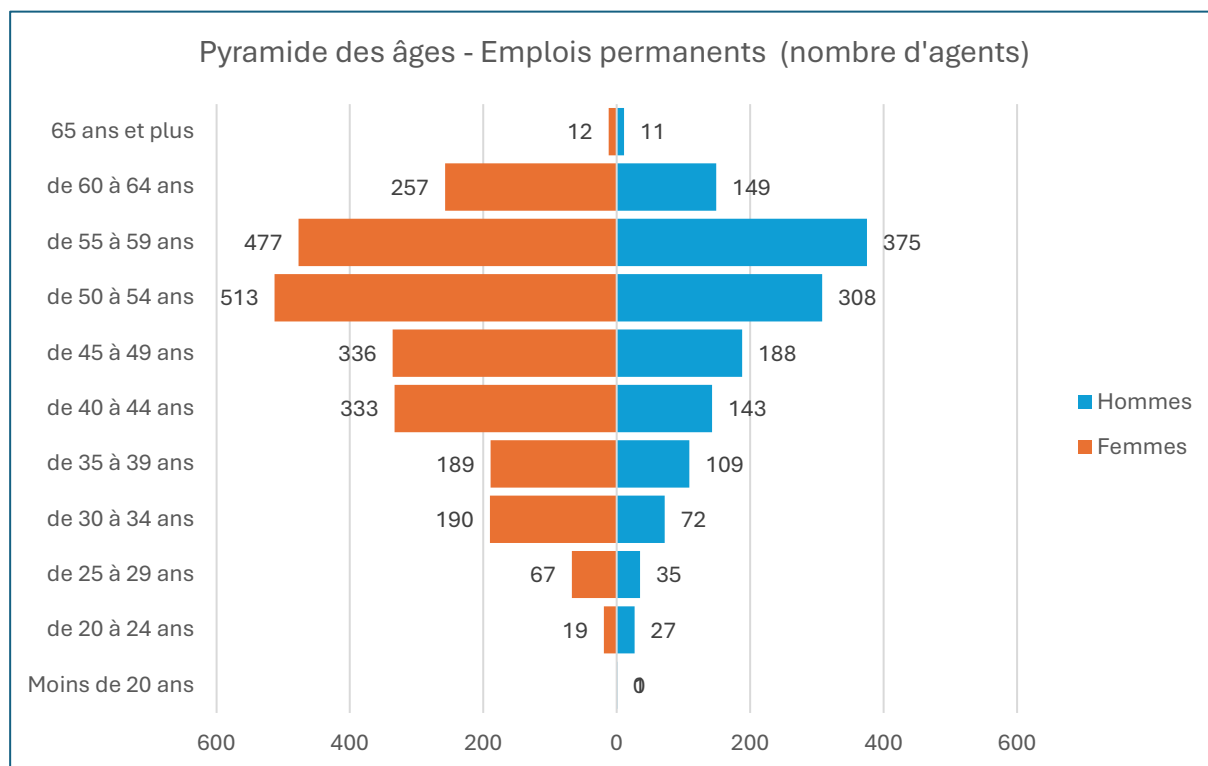
La répartition des effectifs sur emplois permanents F/H entre siège et lycée est la suivante :

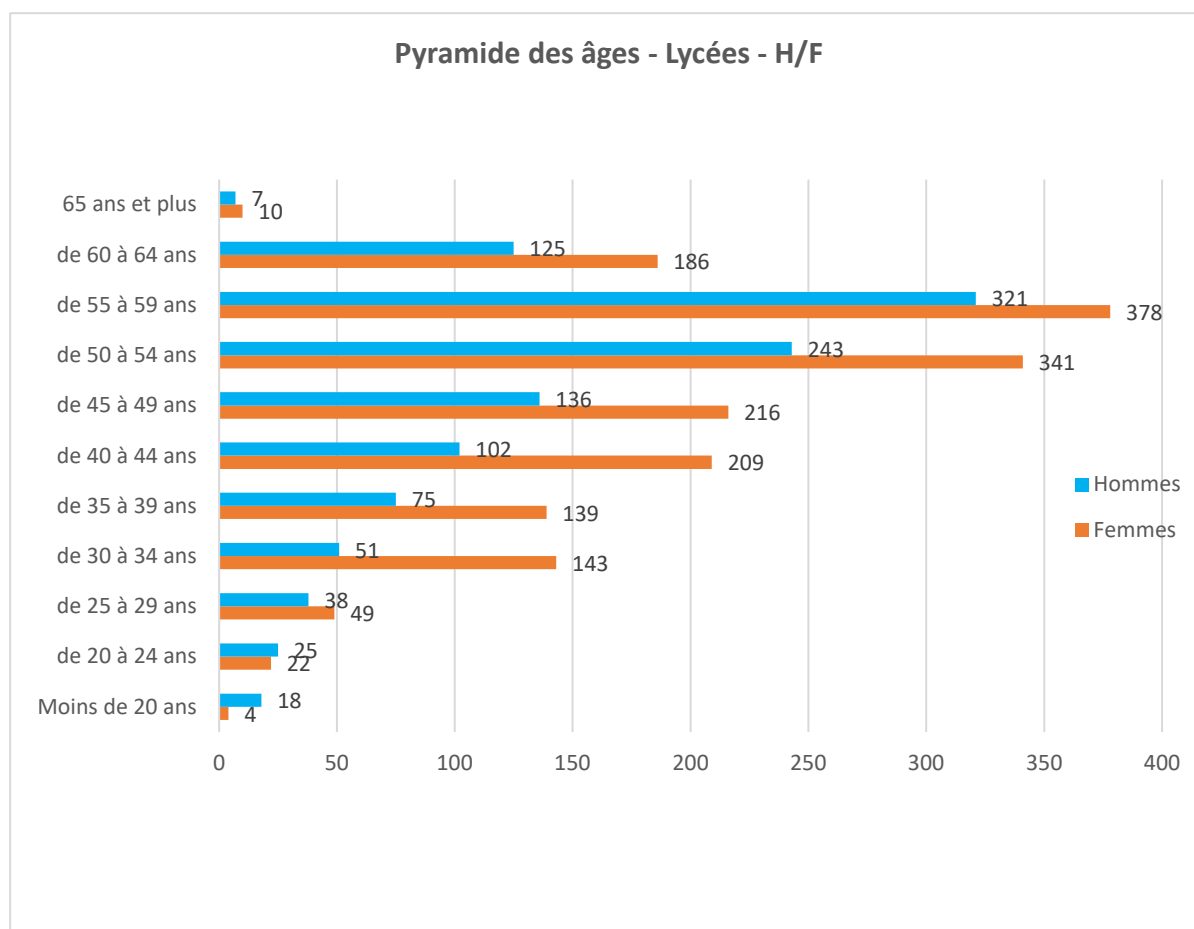


59% des agents sur emplois non permanents exercent dans les lycées, les femmes représentent 64% de l'effectif sur postes non permanents.

Age

69% des agents ont plus de 45 ans, 67% des femmes et 73% des hommes ont plus de 45 ans. Les pyramides des âges ont des profils globalement similaires entre les hommes et les femmes.





FILIERES

Filière	Hommes	Femmes	Total	par rapport effectif F/H total		
				% Hommes	% Femmes	% total
Administrative	160	709	869	11,30%	29,60%	22,80%
Technique	1251	1670	2921	88,35%	69,73%	76,65%
Culturelle	4	10	14	0,28%	0,42%	0,37%
Médico-sociale	1	6	7	0,07%	0,25%	0,18%
Total	1416	2395	3811	100,00%	100,00%	100,00%

Quatre métiers permanents sur 5 exercés à la Région relèvent de la filière technique, et 1 sur 5 de la filière administrative.

Exemples de métiers relevant de la filière technique :

- En lycées : ouvrier d'entretien polyvalent, cuisinier, agent de maintenance, agent d'accueil, etc.
- Au siège : technicien informatique, imprimeur reprographe, chargé d'opération construction, etc.

La filière technique est fortement représentée (76,65% des effectifs). Dans cette filière 14 points séparent la proportion d'hommes et de femmes (42,83 % vs 57,17%).

A l'inverse, la filière administrative rassemble 22,80% de l'effectif global, les femmes sont fortement majoritaires (81,59% de la filière administrative).

Entre autres indicateurs, cela témoigne de la faible mixité des métiers, ce qui est constaté à une échelle plus large que la Région.

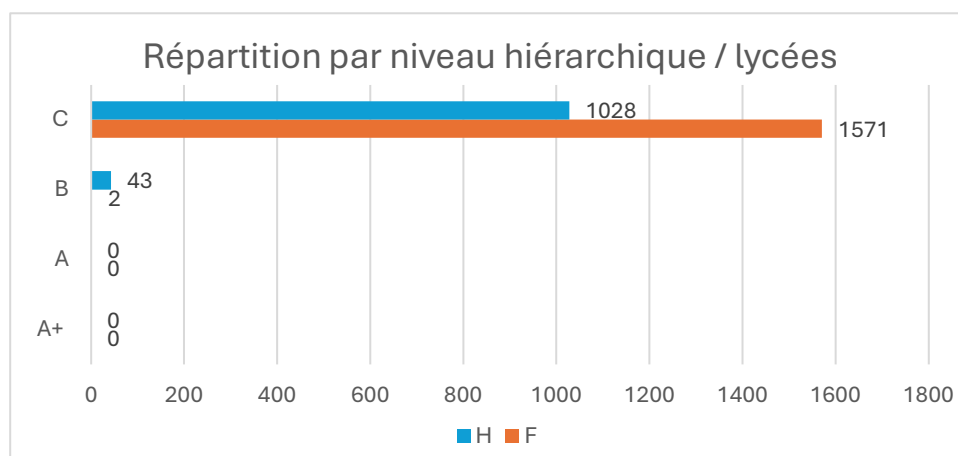
Aujourd'hui en France, seuls 15.5% des travailleurs exercent un métier « mixte » (au sein duquel les proportions d'hommes et de femmes sont situées entre 40 et 60%), un taux très faible. Ceci est lié aux effets persistants des parcours scolaires très différents selon les sexes notamment en raison des stéréotypes de sexes et au fonctionnement du marché du travail. Source : Les métiers et la mixité dans la FPT (source CDG35).

CATEGORIES HIERARCHIQUES

CATEGORIE	H	H %	F	F %	TOTAL	TOTAL %
A	200	14,12%	378	15,78%	578	15,17%
B	126	8,90%	255	10,65%	381	10%
C	1090	76,98%	1762	73,57%	2852	74,84%
TOTAL	1416	100,00%	2395	100,00%	3811	100,00%

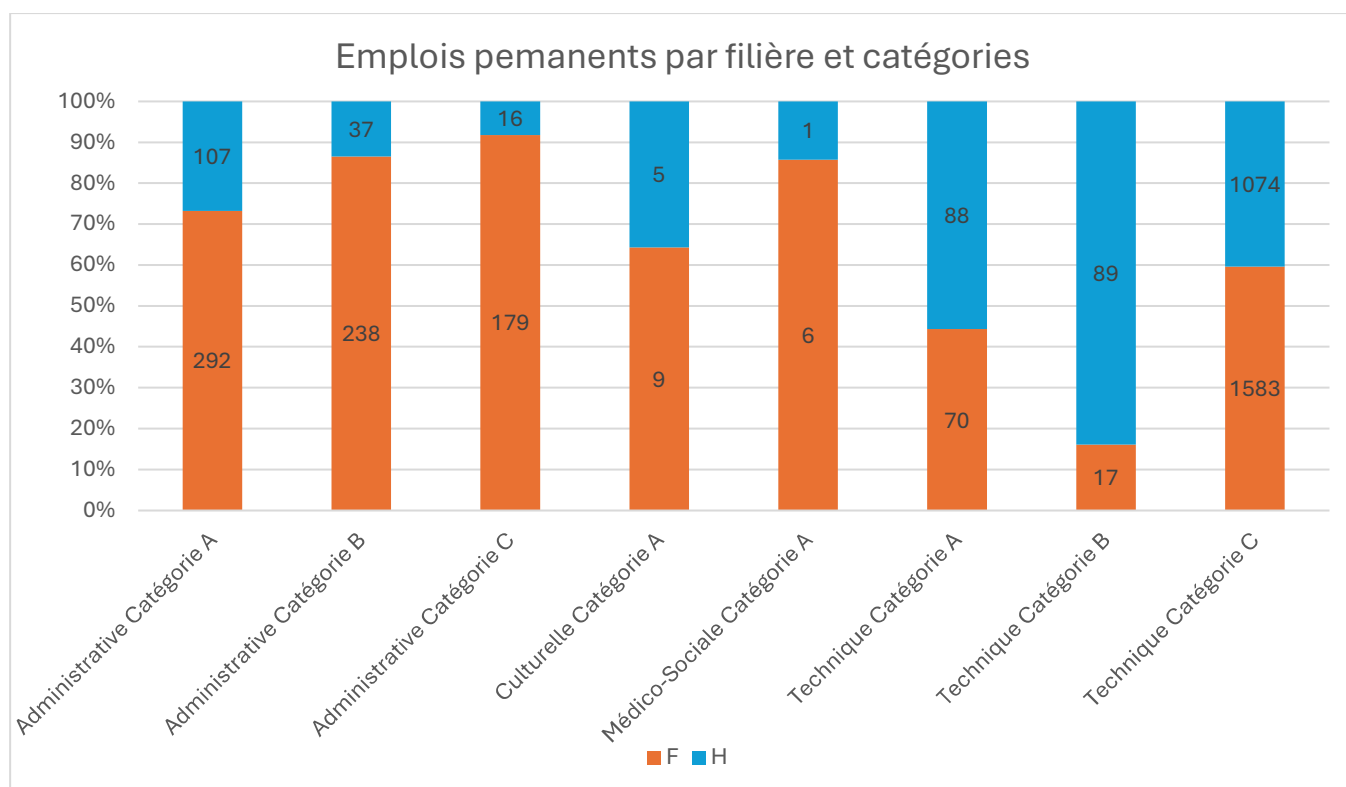
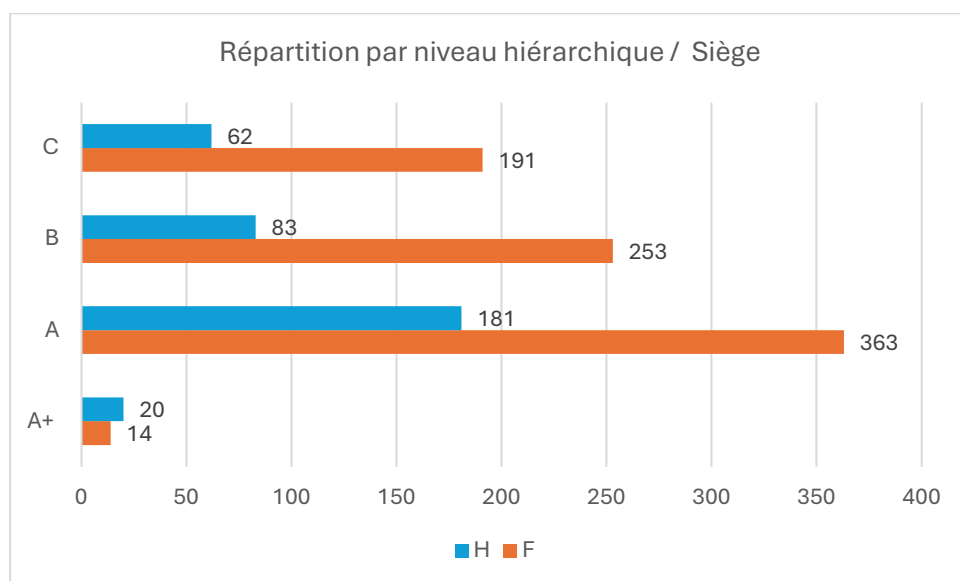
La répartition par niveaux hiérarchiques est proche entre les femmes et les hommes. Les femmes sont légèrement plus représentées en catégories A et B.

Dans les lycées :

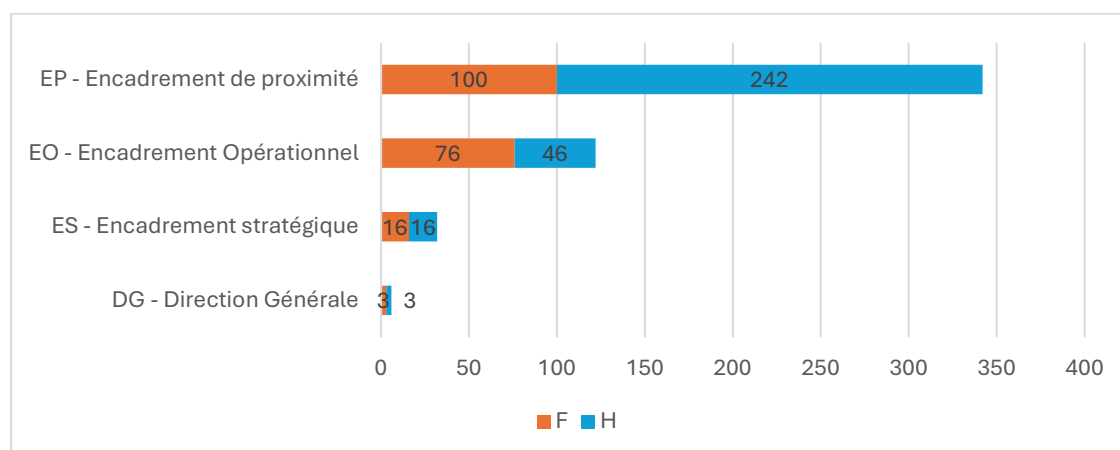


En catégorie C, en lycées, 27 femmes sont agents de maîtrise.

Au siège et dans les maisons :



ENCADREMENT

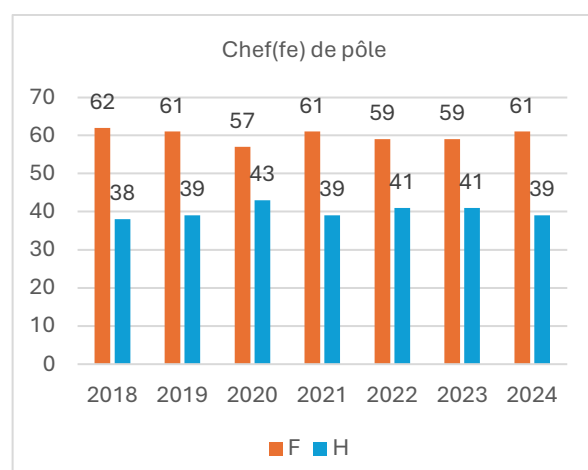
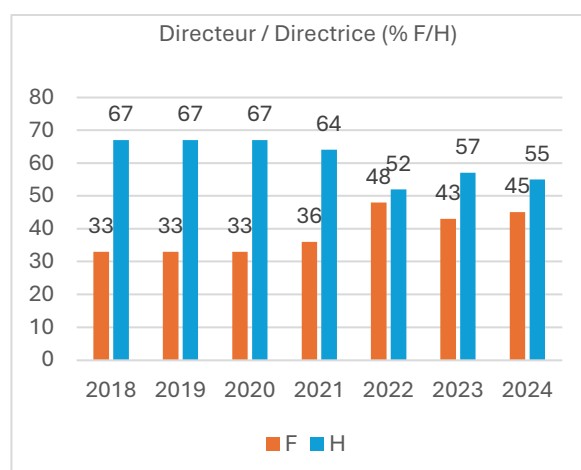
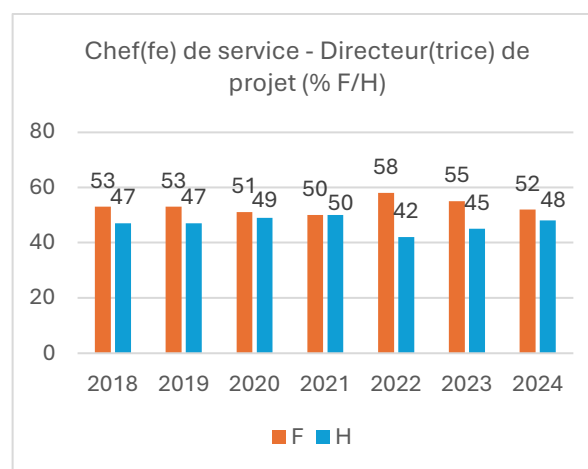
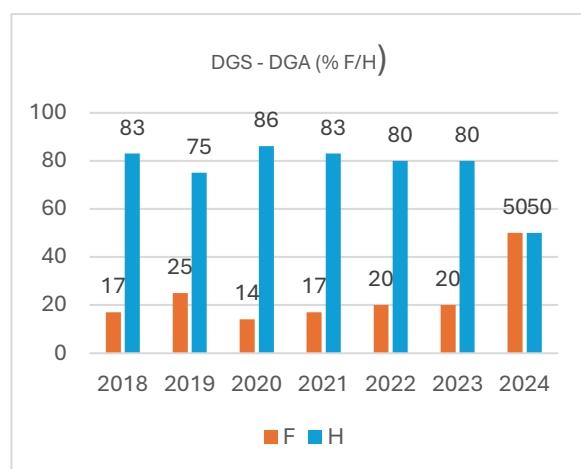


502 personnes sont en situation d'encadrement dans la collectivité au 31/12/2024.

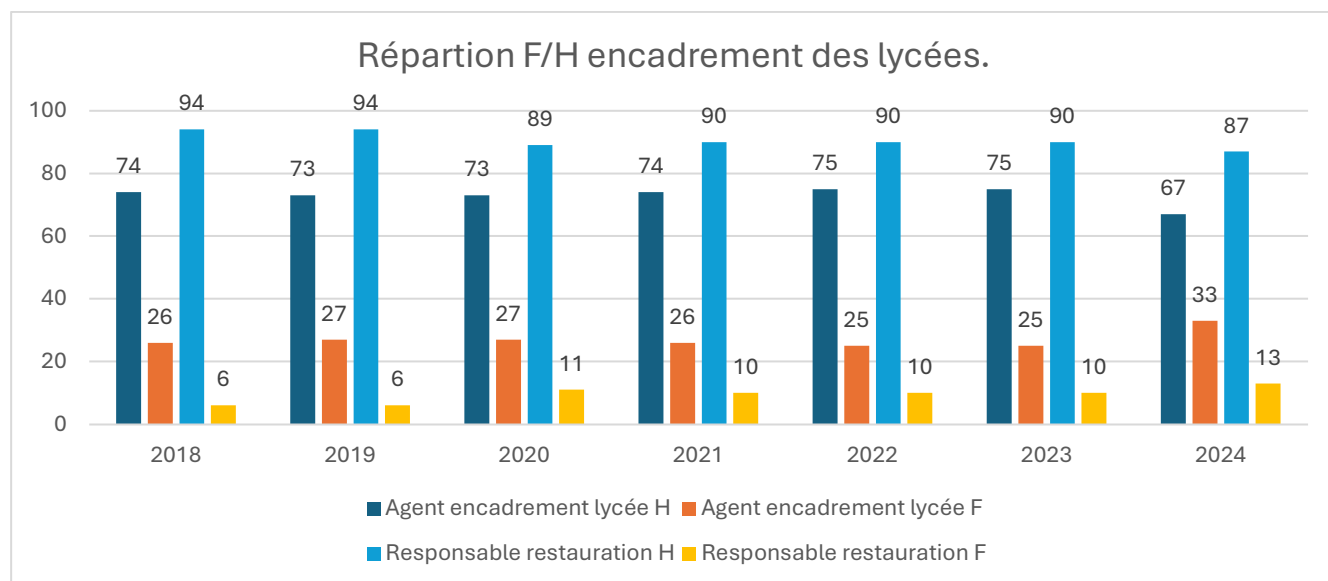
Au siège, où le personnel est à 70% féminin, 58% des encadrants sont des femmes.

Dans les lycées où l'effectif est à 60% féminin, seules 20% des femmes sont encadrantes.

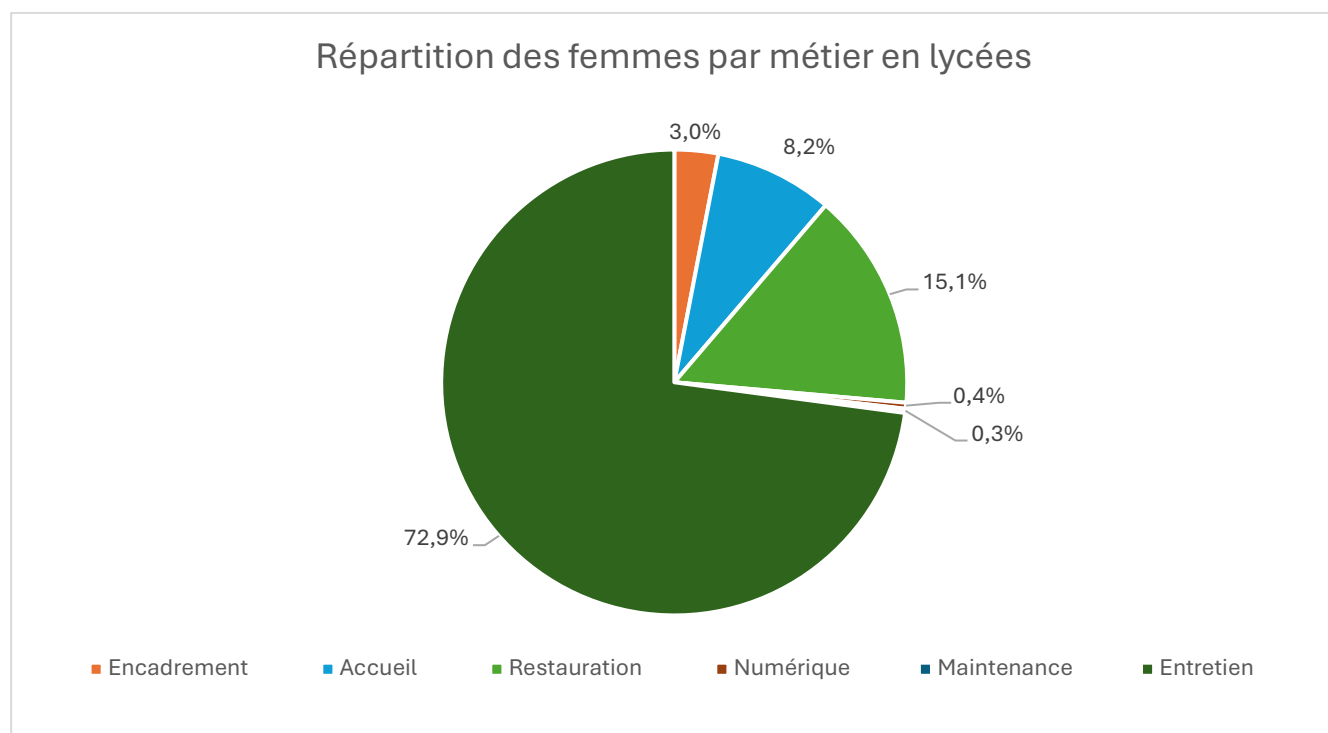
Au siège et dans les maisons, la part des femmes en position d'encadrement est stable entre 2023 et 2024 (56,6% en 2023 contre 55,9% en 2024) malgré une diminution en nombre (116 en 2023 contre 109 en 2024) s'expliquant par une diminution de l'encadrement global (-8 chefs de service ; -1 chef de pôle ; + 2 directeurs/DGA).



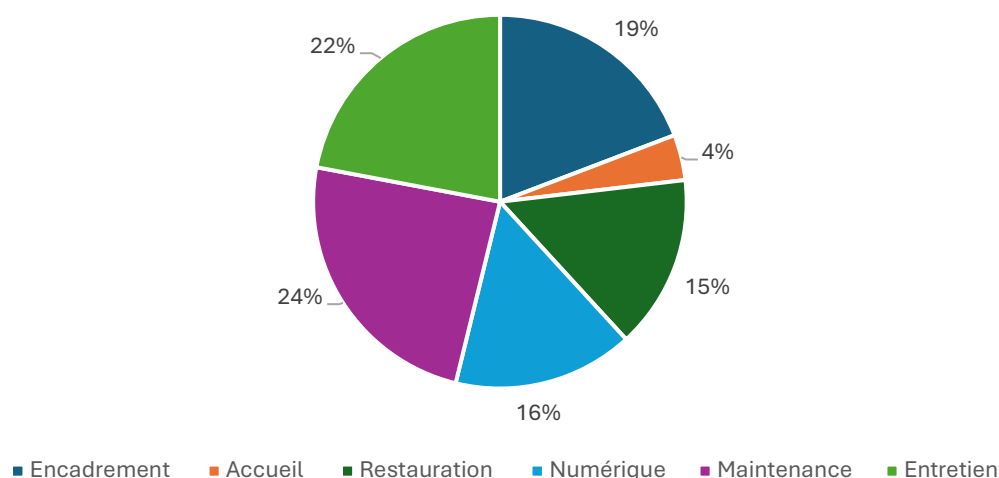
Les données statistiques sont stables pour les lycées. Le taux d'encadrement féminin est en légère progression passant de 18% en 2023 à 20% en 2024.



A noter une augmentation de la proportion de femmes en 2024 parmi les responsables d'équipe entretien-accueil-maintenance (de 25% à 33%) mais aussi parmi les responsables d'équipe de restauration (de 10% à 13%).



Répartition des hommes par métier en lycées



Focus sur la loi « Parité dans la fonction publique »

La loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a été publiée au Journal officiel du 30 juillet 2023. Elle relève de 40 à 50% le taux minimal de personnes de chaque sexe pour les primo nominations aux emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique et instaure un index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Cet index a vocation à s'appliquer à la fonction publique territoriale pour les collectivités de plus de 50 agents et comptant plus de 40 000 habitants, aussi la Région sera concernée par la publication de cet index.

Cet index repose sur 4 indicateurs et un total de 100 points

Indicateurs	Pondération	2023	2024	Tendance
Index		80/100	73/100	Diminution
Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires	50	47/50	47/50	Stable
Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels sur emploi permanent	15	15/15	15/15	Stable
Ecart de taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus/promouvables)	25	14/25	4/25	Diminution*
Nombre d'agents publics du sexe sous représenté parmi les 10 agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10	4/10	7/10	Amélioration

* liée à l'écart entre le taux de nomination au grade d'attaché principal (4 femmes nommées / 6 possibilités soit 80% et 1 homme nommé pour une possibilité soit 100%).

REMUNERATION

Différences de salaires entre les femmes et les hommes selon les catégories

Les règles statutaires de la fonction publique et les délibérations du Conseil régional garantissent, à grade, échelon et fonction équivalents, une rémunération égale entre femmes et hommes.

Certains écarts de rémunération peuvent toutefois subsister, s'expliquant par des raisons objectives sans lien avec la politique de rémunération de la collectivité :

- les temps partiels (la grande majorité des temps partiels est demandée par les femmes) ;
- la moyenne d'âge (les hommes sont plus âgés (environ 1 an) que les femmes, ce qui se traduit par des carrières plus avancées) ;
- la sur-représentation des femmes dans la filière administrative et leur sous-représentation dans les emplois hors filière et dans la filière technique (où le niveau de rémunération est plus élevé) ;
- la plus forte représentativité des hommes dans les plus hauts grades d'un cadre d'emploi.

La Région a adopté la délibération sur le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au BP 2018 (voté en décembre 2017), permettant un passage au RIFSEEP pour le siège en juillet 2018. Le passage des EPLE au RIFSEEP a été réalisé en septembre 2019 pour les agents ayant choisi d'intégrer la fonction publique territoriale (campagne d'intégration au 1^{er} septembre 2019, reconduite en 2020).

Depuis 2021, il est donc possible de suivre les évolutions de régime indemnitaire F/H par grandes fonctions.



REPERE : Dans la fonction publique, les femmes demeurent moins rémunérées que les hommes, et l'écart le plus important est dans la fonction publique d'Etat. L'écart de salaire net en EQTP (équivalent temps plein) entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en 2019 : 12, 6% (Source : ministère de la Transformation et de la Fonction publique, « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique Edition 2021 », octobre 2021).

Ecart de rémunération F/H.	Fonctionnaires			Contractuels sur emploi permanent		
	Salaire brut moyen des Hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des Femmes (en ETPR)	Ecart en %	Salaire brut moyen des Hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des Femmes (en ETPR)	Ecart en %
FILIERE ADMINISTRATIVE	50 458	40 442	19,85	47 027	40 362	14,17
Catégorie A	58 871	50 966	13,43	52 023	47 670	8,37
Catégorie B	35 390	36 227	-2,37	35 979	32 330	10,14
Catégorie C	31 419	31 100	1,02	47 293	30 425	35,67
FILIERE TECHNIQUE	32 378	30 531	5,70	36 167	35 605	1,55
Catégorie A	54 869	57 148	-4,15	60 784	50 805	16,42
Catégorie B	35 571	35 718	-0,41	35 122	35 961	-2,39
Catégorie C	30 363	29 294	3,52	33 893	34 876	-2,90
FILIERE CULTURELLE	45 527	48 671	-6,91	34 965		
Catégorie A	45 527	48 671	-6,91	34 965		
FILIERE MEDICO-SOCIALE		51 197		113 575	88 946	21,69
Catégorie A		51 197		113 575	88 946	21,69
Total	34 135	33 493	1,88	39 659	37 864	4,53

L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est faible à la Région : 1,88 % pour les fonctionnaires (3,83% en 2023) et 4,53 % pour les contractuels (3,41% en 2023). Si l'écart F/H est néanmoins plus marqué sur les catégories A en filière administrative, pour les fonctionnaires cet écart s'est réduit (13,43 % en 2024 contre 17,40% en 2023).



En application de l'article 37 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les administrations sont tenues de rendre publiques chaque année la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre.

Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Durée cumulée en nombre de mois
2018	1 041 948,00 €	1	9	114.0
2019	1 086 139,00 €	1	9	118.0
2020	1 154 981,00 €	1	9	120.0
2021	1 183 726,00 €	1	9	120.0
2022	1 107 209,00 €	1	9	118.2
2023	1 130 381,00 €	2	8	116.3
2024	1 110 279,00 €	3	7	120

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)		Dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) *		Dont nouvelle bonification indiciaire (NBI)		Dont heures supplémentaires ou complémentaires + SFT + IR*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 972 762	23 017 724	1 688 871	5 459 402	36 084	111 126	64	28 877
Catégorie A	4 616 644	11 189 660	1 390 753	2 868 298	31 656	39 255		
Catégorie B	899 605	6 751 950	197 282	1 465 412	2 362	23 242	0	24 724
Catégorie C	456 513	5 076 114	100 836	1 125 692	2 066	48 629	64	4 153
FILIERE TECHNIQUE	36 432 523	42 477 884	7 820 409	8 738 888	278 535	183 874	31 411	0
Catégorie A	4 210 659	3 366 583	1 241 526	1 047 874	12 539	9 124	298	0
Catégorie B	2 641 862	445 398	584 451	106 022	36 616	1 996	141	0
Catégorie C	29 580 002	38 665 903	5 994 432	7 584 992	229 380	172 754	30 972	0
FILIERE CULTURELLE	178 466	418 086	50 404	98 194	0	0	0	0
Catégorie A	178 466	418 086	50 404	98 194				
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	102 394	0	25 207	0	0	0	0
Catégorie A		102 394		25 207				
Total	42 583 751	66 016 088	9 559 684	14 321 691	314 619	295 000	31 475	28 877

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)		Dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) *		Dont heures supplémentaires ou complémentaires	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	1 755 508	4 548 349	529 357	1 293 751		690
Catégorie A	1 300 570	2 871 666	420 987	886 552		
Catégorie B	407 645	1 373 040	97 267	340 980		135
Catégorie C	47 293	303 643	11 103	66 219		555

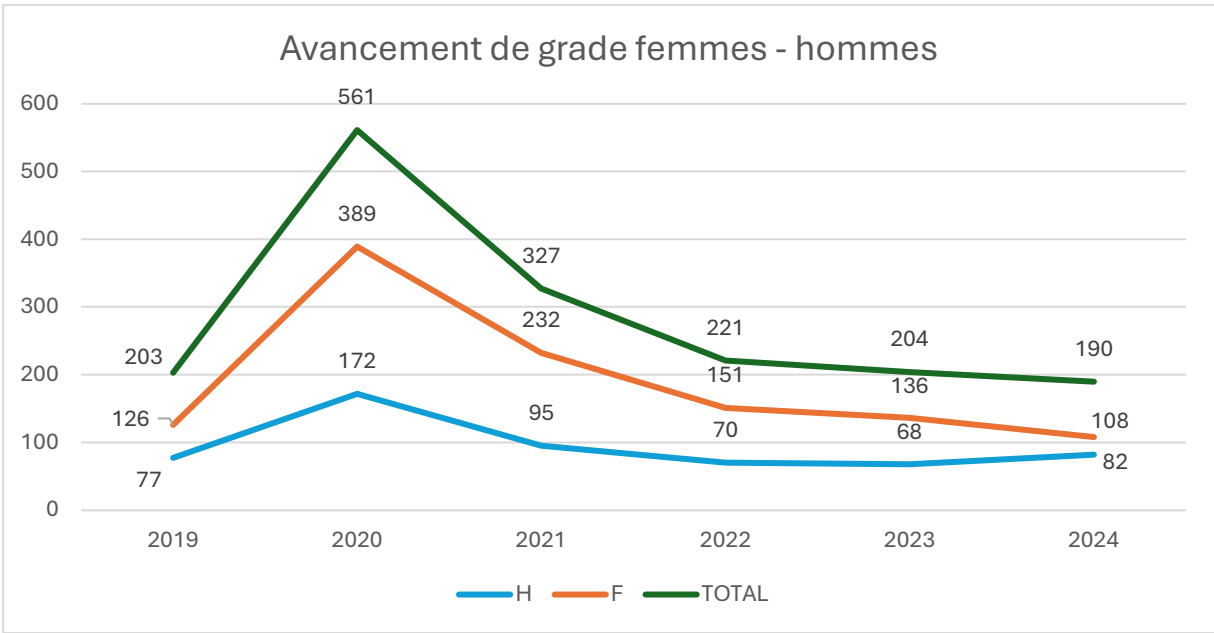
FILIERE TECHNIQUE	3 574 373	6 233 384	801 563	1 207 164	379	689
Catégorie A	474 721	396 788	155 955	119 468		
Catégorie B	421 464	107 882	107 180	25 122		
Catégorie C	2 678 188	5 728 714	538 428	1 062 574	379	689
FILIERE CULTURELLE	29 021		9 381			
Catégorie A	29 021		9 381			
FILIERE MEDICO-SOCIALE	113 575	198 350	44 807	70 240		
Catégorie A	113 575	198 350	44 807	70 240		
Total	5 472 477	10 980 083	1 385 108	2 571 155	379	1 379

* IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise / CIA : complément indemnitaire annuel
/ SFT : supplément familial de traitement / IR indemnité de résidence

AVANCEMENT ET PROMOTION

Avancement de grade

Le taux d'avancement de grade en 2024 des femmes montre que la collectivité est très attentive à la proportionnalité femmes/hommes en matière de décisions d'avancement de grade.



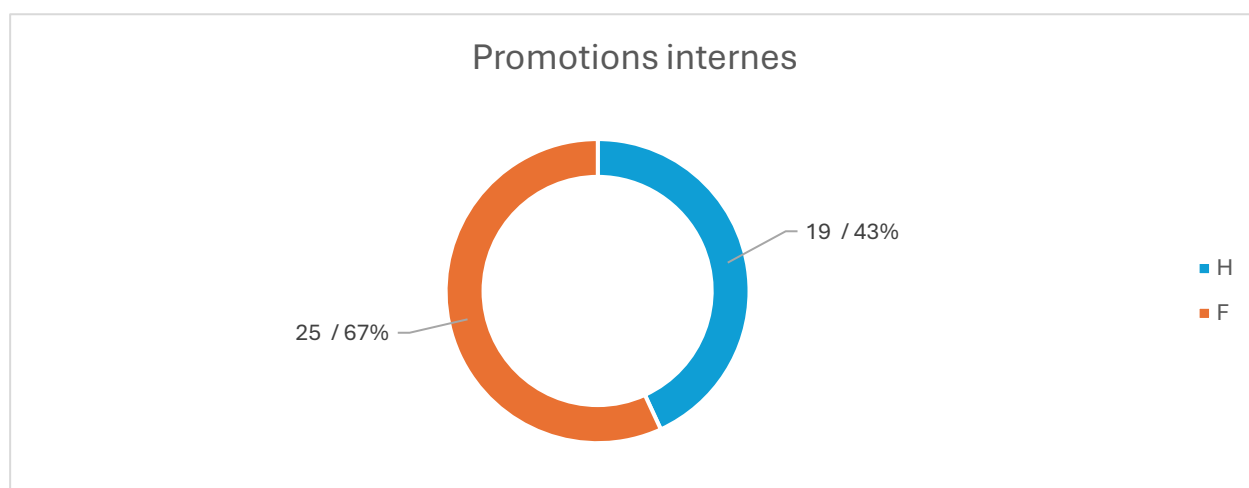
	Total avancements femmes et hommes	Total avancements femmes	Ratio femmes / total (2024)
Filière administrative	37	29	78%
Adjoint administratif principal de 2e classe	10	7	60%
Adjoint administratif principal de 1e classe	8	6	88%
Rédacteur principal 2ème classe	4	4	100%
Attaché principal	11	9	82%
Attaché Hors classe	2	1	50%

Attaché Hors classe av échelon spécial	2	2	100%
Filière technique	152	79	52%
Adjoint technique principal de 2e classe	46	33	72%
Adjoint technique principal de 2e classe EPLE	2	1	50%
Adjoint technique principal de 1ere classe	49	32	65%
Adjoint technique principal de 1ere classe EPLE	2	2	100%
Agent de maitrise principal	35	7	20%
Technicien principal	10	0	0%
Ingénieur principal	7	3	43%
Ingénieur Hors classe	1	1	100%
Filière culturelle	1	0	0%
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	0	0%

La progression des femmes sur le grade d'avancement d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe est importante depuis 2019, la possibilité d'accéder à ce grade notamment pour les agents d'entretien polyvalent a favorisé cette forte progression.

Promotion interne

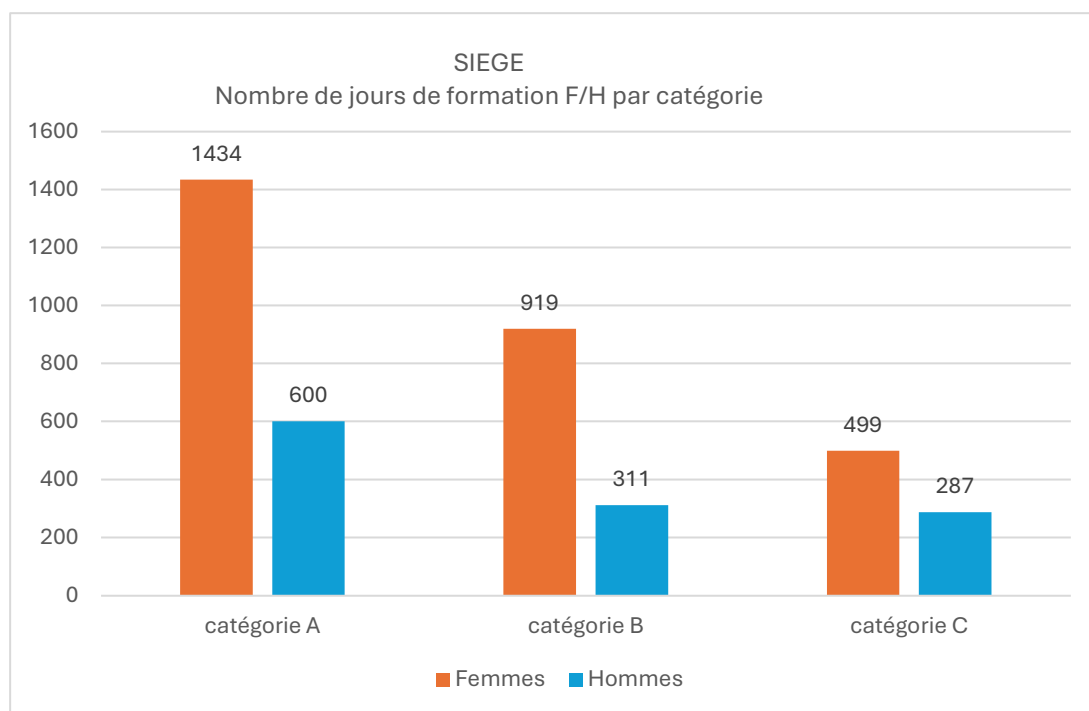
La promotion interne est plus complexe à analyser car elle est conditionnée à de nombreux critères réglementaires. Néanmoins la Région est également vigilante à la proportionnalité hommes/femmes. En 2024, 44 agents ont été inscrits sur liste d'aptitude de promotion interne dont 25 femmes.



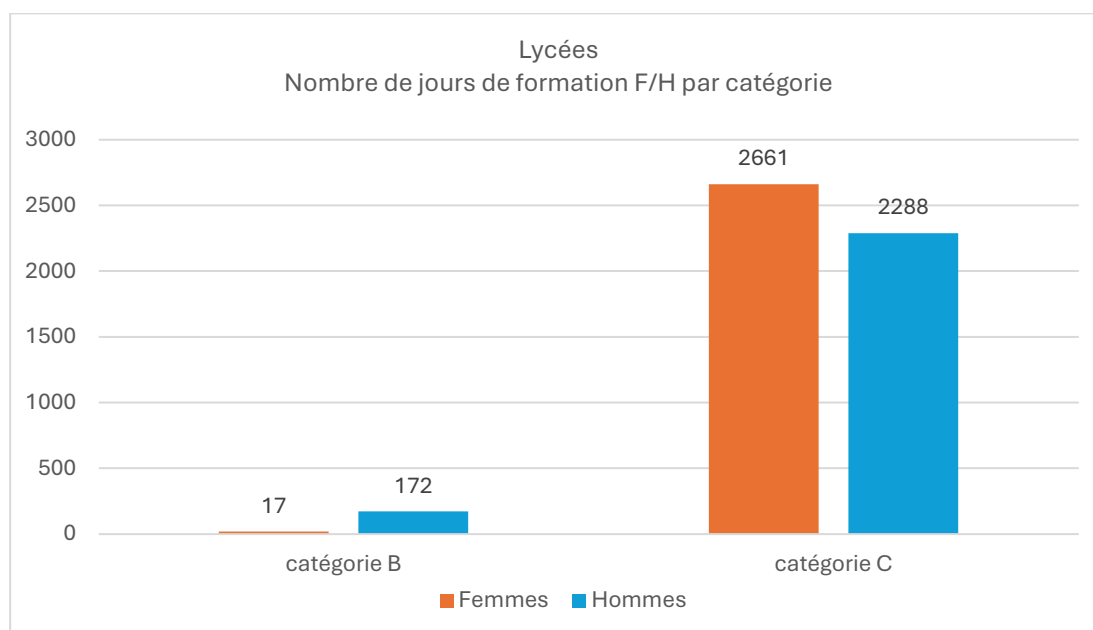
FORMATION

Nombre de jours de formation statutaire (dont suite à promotion), professionnelle par catégorie hiérarchique (A, B, C).

SIEGE Formation en nombre de jours	Femmes	Hommes	Total	% jours F	% jours H
Catégorie A	1434	600	2034	70,50%	29,50%
Catégorie B	919	311	1230	71,72%	25,28%
Catégorie C	499	287	786	63,49%	36,51%



LYCEE Formation en nombre de jours	Femmes	Hommes	Total	% jours F	% jours H
Catégorie B	17	172	189	8,99%	91,01%
Catégorie C	2661	2288	4949	53,77%	46,23%



Les femmes sont vraiment plus nombreuses à réaliser des formations, dans une proportion plus importante que leur sur-représentation dans les effectifs.

Nombre d'agents et répartition F/H par type de formation

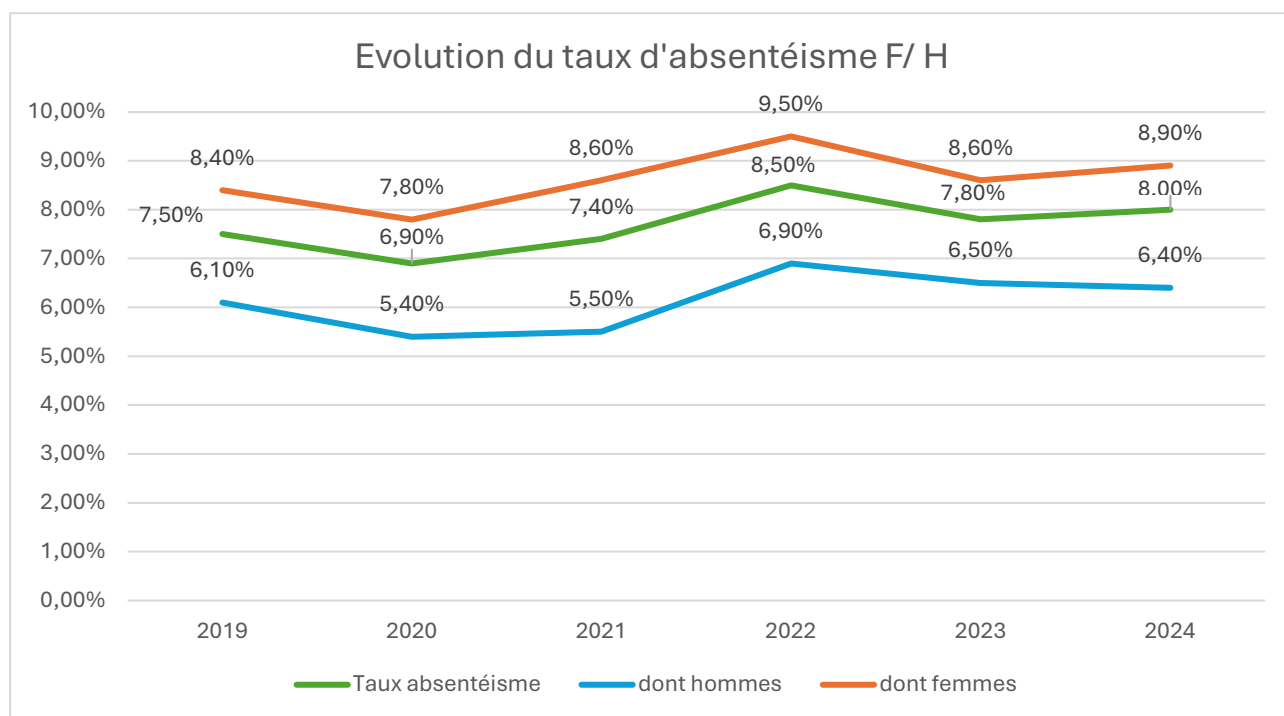
2024	Titulaires et stagiaires			Contractuels		
Pour les agents de catégorie A	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Préparations aux concours et examens F.P.T.	1		1	6	15	21
Formation prévue par les statuts particuliers	153	287	440	37	78	115
dont formation d'intégration	4	4	8	2	6	8
dont formation de professionnalisation	149	283	432	35	72	107
Formation de perfectionnement			0			0
Formation personnelle (hors congés formation)	2	16	18	1	1	2
Total	156	303	459	44	94	138
Pour les agents de catégorie B						
Préparations aux concours et examens F.P.T.	12	24	36	5	21	26
Formation prévue par les statuts particuliers	98	197	295	25	58	83
- formation d'intégration	1	3	4	5	17	22
- formation de professionnalisation	97	194	291	20	41	61
Formation de perfectionnement	1		1			0
Formation personnelle (hors congés formation)	5	8	13		3	3
Total	116	229	345	30	82	112
Pour les agents de catégorie C						
Préparations aux concours et examens FPT	34	48	82		7	7
Formation prévue par les statuts particuliers :	914	1366	2280	84	194	278
- formation d'intégration	42	88	130	1	1	2
- formation de professionnalisation	872	1278	2150	83	193	276
Formation de perfectionnement	9	28	37	1	1	2
Formation personnelle (hors congés formation)	22	46	68			0
Total	979	1488	2467	85	202	287
Autres agents non classables dans une de ces catégories	1		1		1	1
TOTAL Toutes catégories	1252	2020	3272	159	379	538

CONDITIONS DE TRAVAIL

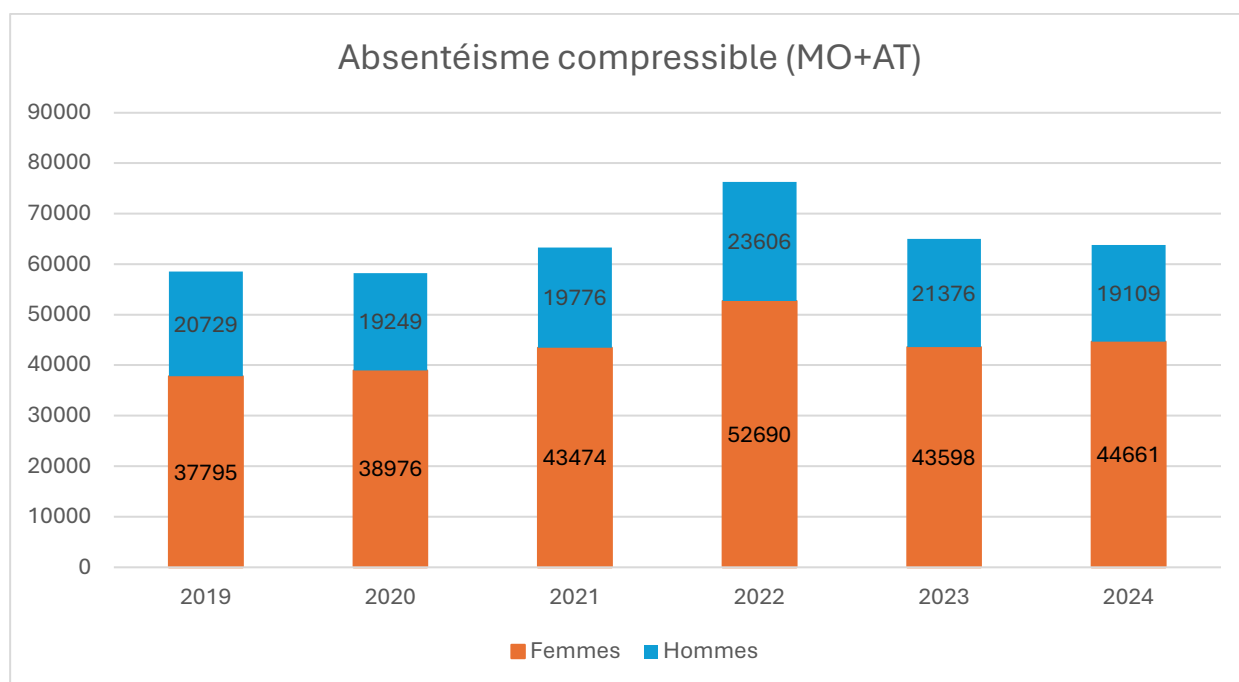
L'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, accidents de travail et maladie professionnelle.

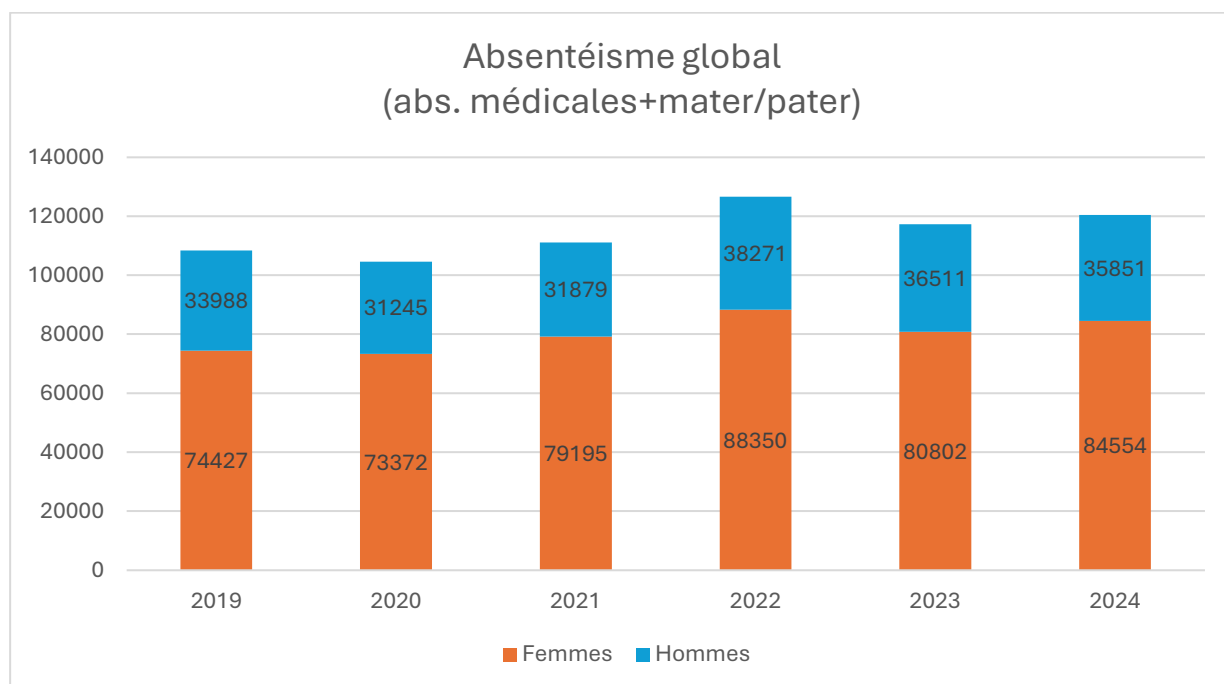
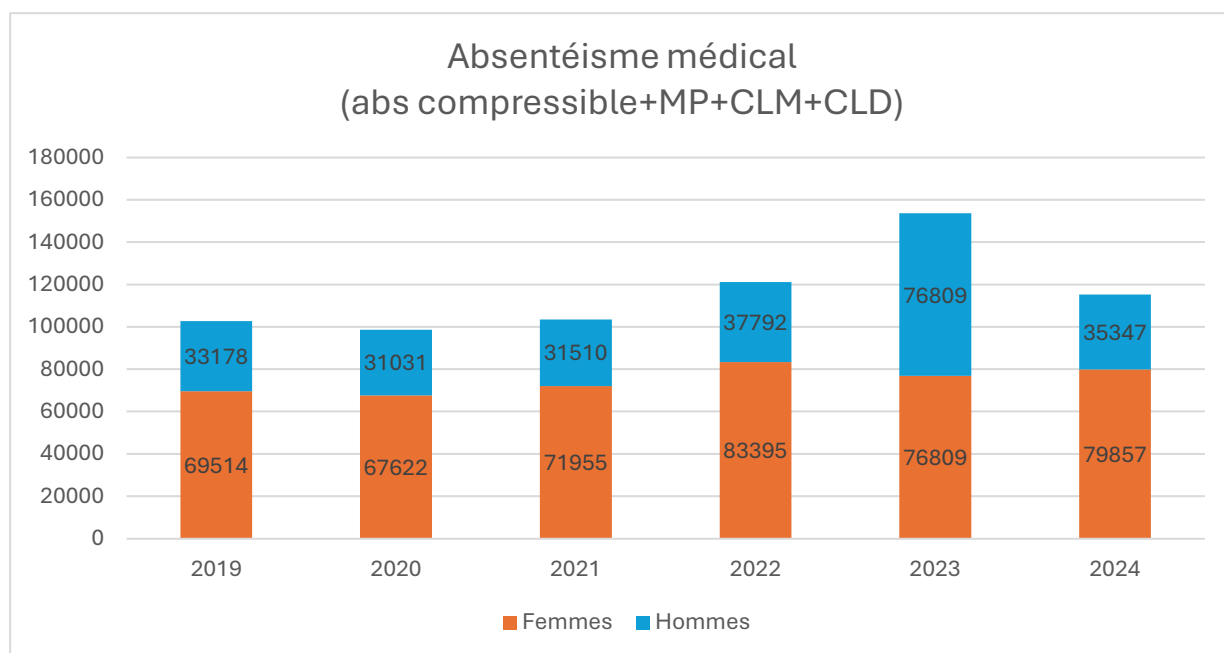
Le taux d'absentéisme baisse en 2023 notamment pour les femmes mais les femmes sont un peu plus touchées que les hommes.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux absentéisme	7,5%	6,9%	7,4%	8,5%	7,8%	8%
dont hommes	6,1%	5,4%	5,5%	6,9%	6,5%	6,4%
dont femmes	8,4%	7,8%	8,6%	9,5%	8,6%	8,9%



Taux absentéisme siège lycée





CONCILIATION DES TEMPS DE VIE

Temps partiel.



Temps partiel de droit : accordé à la demande du ou de la fonctionnaire pour élever un enfant de moins de 3 ans, en raison d'un handicap, pour donner des soins à un membre de sa famille.

Temps partiel sur autorisation : accordé sous réserve des nécessités de services pour convenances personnelles ou créer/reprendre une entreprise.

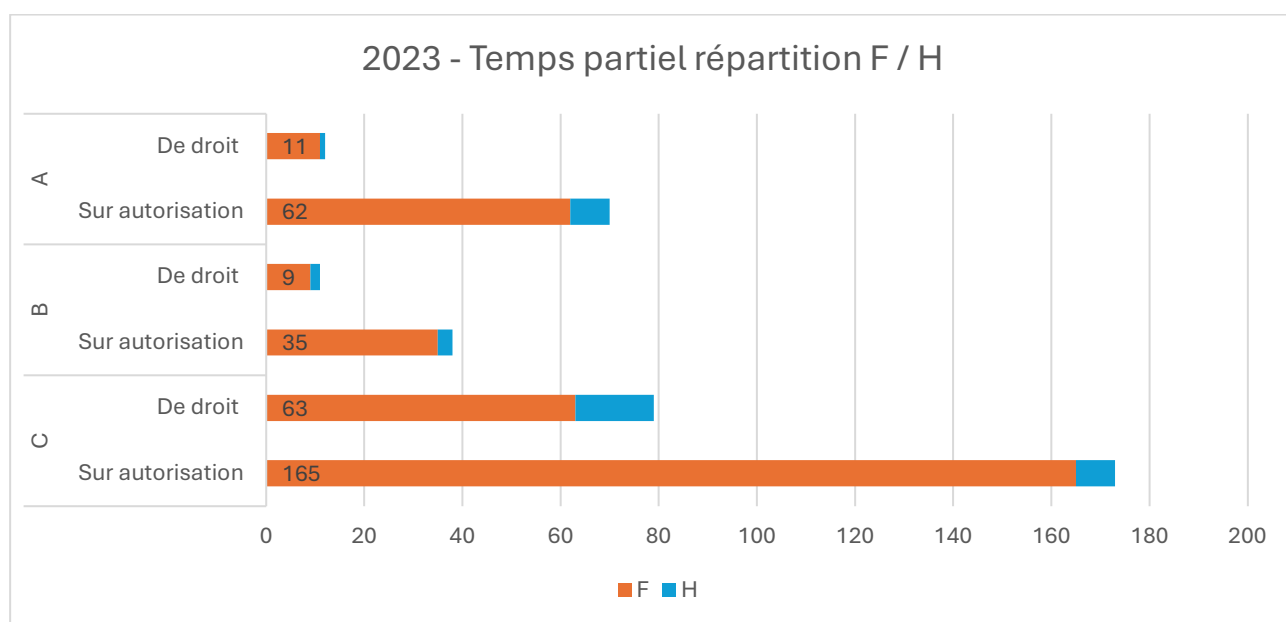
Temps partiel thérapeutique : accordé, à l'appui d'un certificat médical lorsque l'état de santé de l'agent le nécessite.

A noter que le temps partiel est rémunéré dans la fonction publique à 6/7^{ème} soit à 85.71%, mesure favorable à la conciliation des temps de vie.

En 2023

En 2023, 375 agents sont à temps partiel, dont 329 femmes (soit 88% des temps partiels) et 46 hommes (12%).

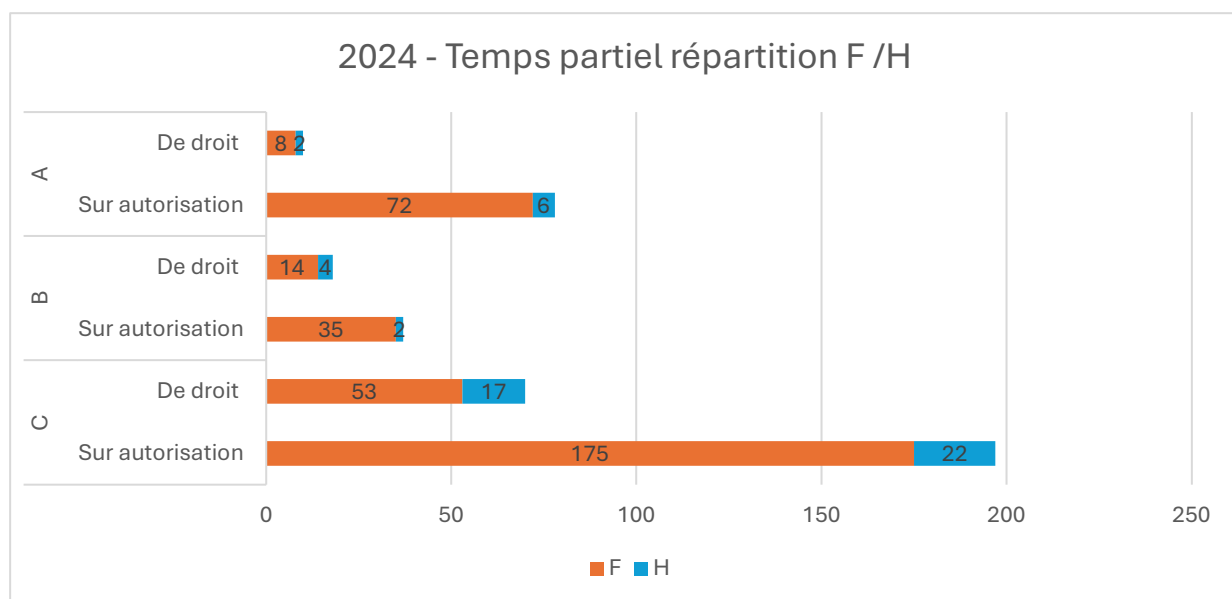
Le nombre de temps partiel global diminue, la proportion de femmes à temps partiel continue à diminuer (14%) et celle des hommes reste globalement stable par rapport aux 4 dernières années (3,4%).



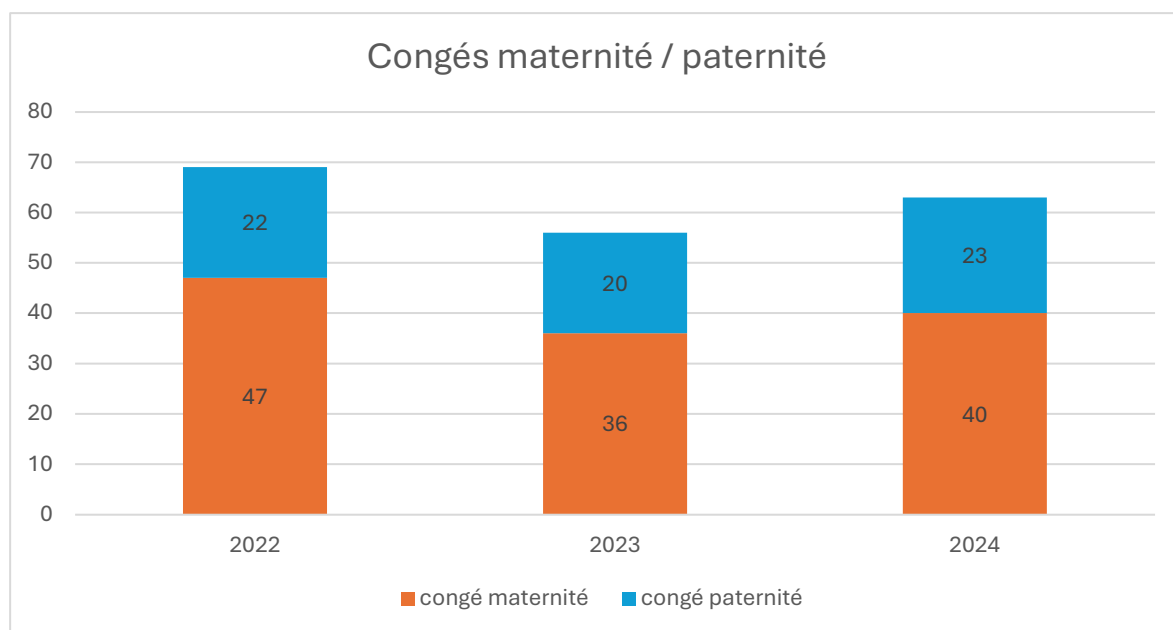
En 2024

En 2024, 410 agents sont à temps partiel, dont 357 femmes (soit 87% des temps partiels) et 53 hommes (13%).

Le nombre de temps partiel global augmente légèrement, la proportion de femmes à temps partiel est stable (14,9%) et celle des hommes reste globalement stable par rapport aux 4 dernières années (3,7%).

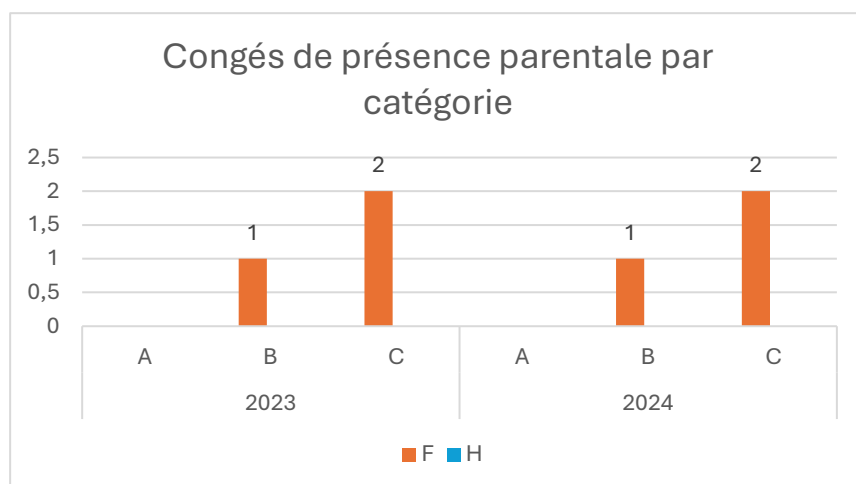


Congés liés à la parentalité

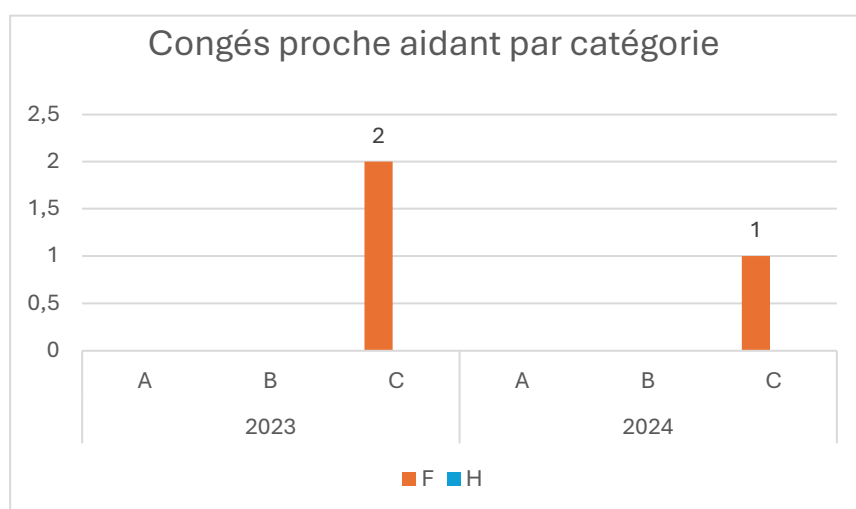


En 2024, 40 congés maternité ont été pris représentant 3990 jours (dont 21 congés en lycées).

Congés paternités	Nombre d'agents	Jours
Catégorie A	4	82
Catégorie B	3	71
Catégorie C	16	326
Total	23	479

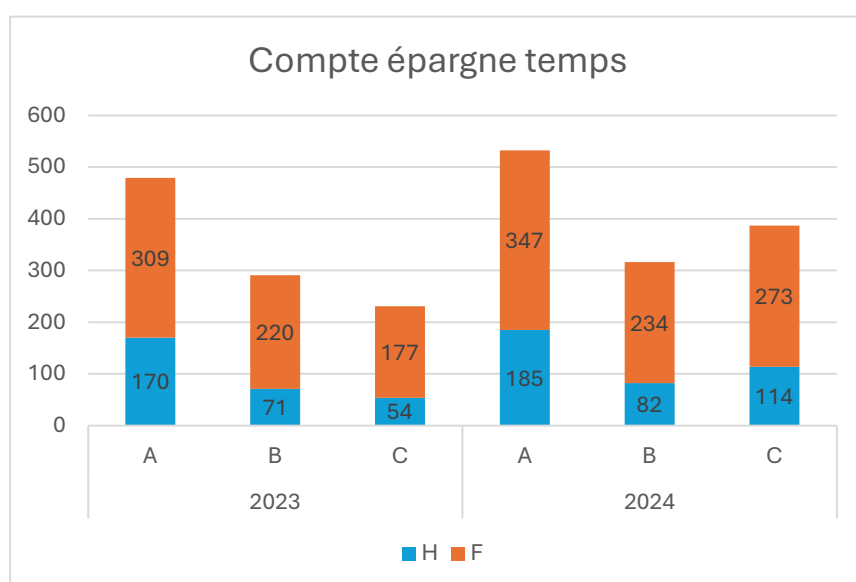


Ce congé est accordé au fonctionnaire lorsque la maladie, l'accident ou le handicap grave d'un enfant à charge nécessite la présence de sa mère ou de son père auprès de lui et des soins contraignants.



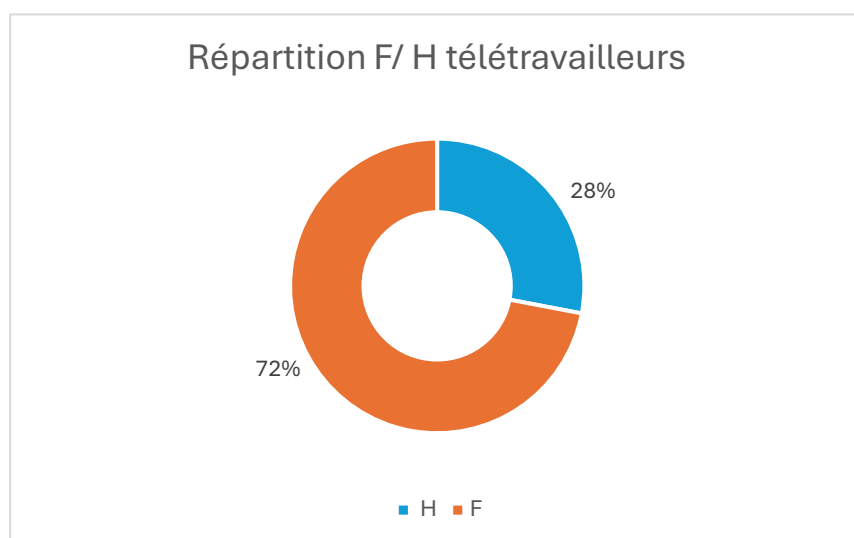
Ce congé permet à un agent de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'un proche présentant un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité.

Compte Epargne temps

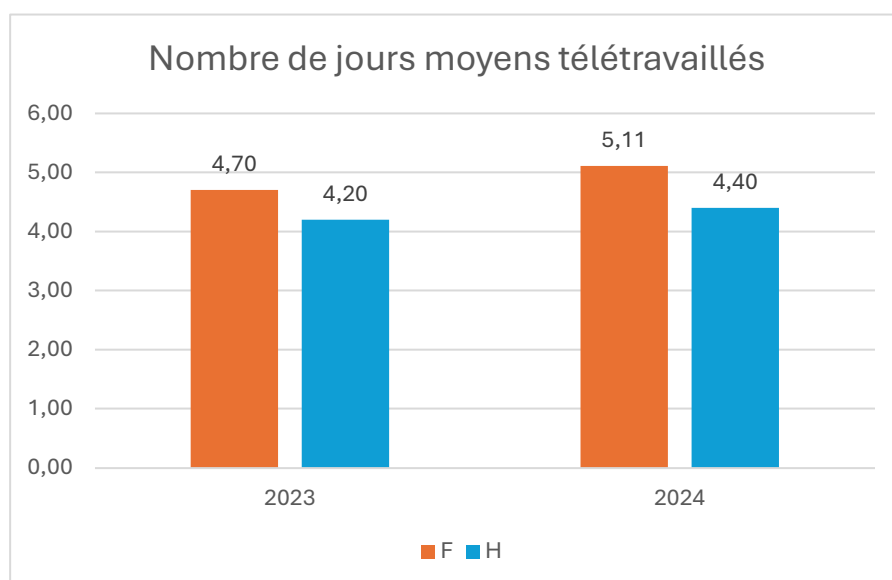


En 2024, 36% des femmes ont ouvert un CET (29% en 2023) et 27% des hommes (21% en 2023), ce qui est assez équilibré au global au sein de la collectivité. Ce mouvement s'inscrit dans la facilitation de l'ouverture de CET (pour les agents des lycées ayant un reliquat de congés et/ou RTT suite à une absence longue liée à la maladie).

Télétravail



Le télétravail permet à l'ensemble des agents de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle, il ne concerne néanmoins que les agents travaillant au siège et au sein des maisons régionale. Les femmes sont majoritaires dans l'exercice du télétravail et la proportion F/H est stable depuis 2022 (75% femmes et 25% hommes en 2022).



Le nombre moyen de jours télétravaillés est en légère hausse en 2024 chez les femmes comme chez les hommes.

Les actions du plan Egalité femmes / hommes portées par la DRH en2024.

L'année 2024 a été marquée par la présentation d'un plan d'actions ventilant en 5 axes une dizaine de propositions d'actions en faveur de l'Egalité femmes / hommes :

Axe 1 : Faire de l'égalité professionnelle un engagement collectif

En 2024 a été établi un plan d'action triennal qui comporte un volet plan de communication / sensibilisation pour développer une culture commune « Egalité femmes-hommes ». Celui-ci, correspondant à l'action 1 du plan, sera déployé à compter de novembre 2025.

Les portraits d'agents régionaux valorisant les métiers et la mixité professionnelle se sont poursuivis. Certains métiers régionaux sont majoritairement occupés par des hommes, d'autres par des femmes, une plus grande mixité sur ces métiers serait bénéfique, une profession étant considérée comme mixte lorsque la part des hommes ou femmes se situe entre 40 et 60% de l'effectif.

Axe 2 : Evaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

La Région consolide ses outils statistiques pour mieux mesurer les écarts éventuels de rémunération et y remédier le cas échéant. Pour cet axe, il est important de s'appuyer sur des données suivies d'année en année. Les indicateurs mis à jour et présentés en première partie de ce rapport permettent une situation comparée qui pourra guider l'action de la Région (action 2 « Assurer une continuité dans la production de données femmes/hommes »).

Axe 3 : Garantir l'égalité femmes-hommes à chaque étape de la vie professionnelle

L'action « Développer l'accompagnement sur les postes à responsabilité » prend deux formes selon que l'on soit au siège ou dans les lycées.

Au siège et dans les maisons de la Région : le parrainage des nouveaux encadrants a été poursuivi pour 7 femmes et 3 hommes. Il consiste en la mise en relation d'un nouvel arrivant avec un pair ayant au moins deux ans d'ancienneté à la Région pour favoriser les échanges hors équipe de travail et la transversalité dans la collectivité et développer plus rapidement un réseau interne. 7 femmes ont été marraines.

Dans les lycées, le dispositif « primo-encadrant » a permis en 2024 d'accompagner au total 18 agents dont 6 femmes et 12 hommes. Le dispositif « primo-encadrants » dans les lycées dure 3 mois à l'arrivée du nouvel encadrant, initié par la DRH. Il est à présent porté par la direction de l'éducation et de l'orientation depuis septembre 2025. Il est encadré par une convention avec objectifs généraux et individualisés et comprend : 2 temps d'immersion d'une ½ journée et 3 entretiens minimums (lancement, point intermédiaire et bilan). 4 femmes ont été tutrices de primo-encadrants cette année, permettant de favoriser la mixité des réseaux professionnels internes et de valoriser les femmes les leurs compétences et expérience.

Le développement de la fonction d'adjoint pour le secteur maintenance-entretien-accueil en lycées à l'instar de ce qui a été mis en place dans les services de restauration, reste d'actualité. L'expérimentation présentée au CST du 5 décembre 2023 portée par la DEO s'est déployée progressivement pour atteindre 14 établissements à ce jour. Les modalités et le calendrier d'un déploiement élargi devraient être présentés en CST en novembre 2025.

L'action « Veiller à l'information des agents sur les dispositifs ayant un impact rémunération ou retraite » s'est traduite par des webconférences « tous publics » de 45 minutes sur les « Bases de la retraite » et sur la « Retraite progressive et la réforme de la retraite de 2023 », animées par la DRH. En 2024, 4 webinaires ont réuni 144 participants, dont 107 femmes et 37 hommes. Avec une « note » de satisfaction de 4,4/5, ce dispositif a trouvé son public, principalement féminin. Il permet notamment de mieux comprendre l'impact de la parentalité, du temps partiel, du nombre d'enfants pour la retraite (Ex. : possibilité de retraite anticipée ou non, de majoration ou non, ...).

Axe 4 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral ainsi que les agissements sexistes.

L'employeur régional souhaite être exemplaire en matière de sexisme et de harcèlement sexuel : il sensibilise les managers et agents par une réaction ferme en matière disciplinaire des comportements et propos inadaptés. A titre d'exemple, 2 agents régionaux ont été licenciés ou révoqués en 2025 pour

des manquements professionnels graves en 2024 portant sur des propos et/ou comportements inadaptés avec une femme. La DRH s'engage aussi auprès de femmes victimes de violences conjugales ; en 2024 une femme a pu changer de lieu de travail par une mobilité interne d'urgence de mise en sécurité.

AXE 5 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

La Région reconnaît l'importance fondamentale de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle comme un levier déterminant pour la réalisation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de même qu'il constitue une source de bien-être des personnels.

A ce titre les référents managériaux de la direction de l'Education et de l'orientation ainsi que la Direction des ressources humaines sensibilisent les encadrants des lycées à la prise en compte des situations personnelles dans l'organisation du collectif et la réalisation des emplois du temps tout en conservant un équilibre avec la continuité du service. La DRH les accompagne pour la prise en main d'E-temptation. Ces démarches entrent dans l'action 6 « Donner de la souplesse dans la gestion du temps de travail pour les agents lycée ».

De plus, la DRH a explicité les bonnes pratiques en matière d'emplois du temps des agents des lycées lors de 2 webconférences de 45 minutes, destinées aux encadrants et autorités fonctionnelles. Celles-ci ont permis de remettre l'accent sur la nécessité de consulter les agents et rappeler les modalités de fonctionnement des facilités horaires et de certaines autorisations d'absence. Elles permettent aussi de rappeler les temps de repos obligatoires, l'amplitude maximale d'une journée etc. en adéquation avec l'action « Partager les bonnes pratiques en matière de gestion du temps de travail ».

Si la dernière action du plan « mettre en place une conciergerie » ne semble plus - compte tenu du contexte budgétaire - à l'ordre du jour, la Région a poursuivi en 2024 les « Ateliers parentalité » en présentiel et distanciel. Une vingtaine d'ateliers répartis tout au long de l'année 2024 ont permis d'apporter leurs repères sur les thèmes suivants.

- Comment mettre en place un cadre et des règles (78 inscrits)
- Le couple parental (un travail d'équipe) (59 inscrits)
- Prévenir le burn-out parental (organisation vie pro / vie perso) (64 inscrits)
- Apprendre à son enfant à gérer ses émotions (108 inscrits)
- Retour de congés maternité ou parental (3 agents)

Diffuser la culture de l'égalité

Le Pôle veille et documentation participe à la culture des agents de la Région sur les thématiques liées à l'égalité femmes-hommes.

Diverses actions, plurielles et complémentaires, sont mises en place pour répondre à cet objectif.

Une veille documentaire a ainsi été structurée sur cette thématique. De manière régulière, des articles sont publiés sur différents canaux de veille. Ces articles sont en lien avec l'actualité et traitent des questions d'égalité au travail, dans la société, et de sujets concernant les femmes plus spécifiquement, tels que la santé ou bien les violences dans le sport.

Au printemps 2024, l'accent a été particulièrement mis sur l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution française.

En lien avec les Jeux olympiques, une exposition des Archives départementales de Loire-Atlantique, présentée et à disposition de l'ensemble des agents au Centre de ressources, a été l'occasion de mettre en avant les grandes sportives de notre région, comme Alice Milliat.



Un fonds de livres dédié à ces questions est régulièrement actualisé. Les ouvrages sont à la disposition des agents qui peuvent les emprunter facilement.

Clause Egalité dans les marchés publics

L'accès aux marchés publics de la Région est conditionné, entre autres, au respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Une entreprise ne peut soumissionner à un marché :

- en cas d'infraction liée à une méconnaissance des dispositions relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, prévues par les articles L. 1142-1 et L. 1142-2 du code du travail ;
- si elle a fait l'objet d'une sanction depuis moins de trois ans, pour infraction constituée par toute discrimination ;
- en cas de non-respect de l'obligation de négociation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le titulaire et ses cotraitants veillent à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans le travail, ce qui implique le respect par lui de plusieurs principes :

- interdiction des discriminations en matière d'embauche (article L. 1132-1 du code du travail) ;
- absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière (article L. 1132-1 du code du travail) ;
- obligations vis-vis des représentants du personnel (élaboration d'un rapport écrit et négociation) (articles L. 2323-57 et L. 2323-47 du code du travail) ;
- information des salariés et des candidats à l'embauche et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l'entreprise (articles L. 1153-1 à L. 1153-6 du code du travail).

Actuellement, la part des femmes bénéficiaires des clauses sociales d'insertion dans la commande publique de la Région s'élève à 14%.

La Région souhaite augmenter la part des femmes bénéficiaires de ses clauses sociales jusqu'à au moins 25% en diversifiant les segments d'achat où la clause d'insertion est mobilisée et/ou en mobilisant des considérations relatives à l'égalité, conjointement à une clause sociale d'insertion.

Communication

La représentation femmes – hommes dans le magazine de la Région

Rose (F) : 18

Bleu (H) : 21

	Une	L'invité	Portrait	L'esprit sport	A la table de	Ils font la région	Carte blanche
Mars 2024	1 H	1 H	1 H	1 F	1 H	4 H / 1 F	1 H
Juin 2024	1 F	1 F	1 F	1 H	1 H	5 F	1 F
Sept 2024	1 H	1 F	1 F	1 F	1 F	2 F / 3 H	1 H
Déc 2024	1 F	1 H	1 H	1 H	1 H	2 F / 3 H	1 H

Campagnes de communication de la Région réalisées en 2024

Représentation visuelle Homme-Femme dans les campagnes en 2024	
Ma Région Virtuose	pas de personnages
RPDL Tour	1F
Région Big Bang emploi	pas de personnages
Tourisme	pas de personnages
Prix littéraire des Lycéens	1H - 1F
Campagne Ordinateurs	1F
Ici On Cuisine	/
Worldskills	1H - 1F
Campagne Stages	/
Christelle Morançais à votre rencontre	1 F
Journées européennes du Patrimoine	pas de personnages
Cultissime	/
Voisinages	pas de personnages
Fontevraud	/
Grandeur Nature	pas de personnages
Export DAI	1H - 1F
Cybersécurité	1H - 1F
Handicap	3F - 3H
Josephine	/
nosemplois.fr	pas de personnages
Total	

Hôtel de la Région
1 rue de la Loire — 44 966 Nantes
02 28 20 50 00
paysdelaloire.fr

